

2019 Programme d'études de la Saskatchewan

Photographie 10, 20, 30

En raison de la nature de l'élaboration des programmes d'études, ce document est révisé régulièrement. Pour le contenu le plus à jour, veuillez consulter le lien suivant : www.progetudes.gov.sk.ca.



Remerciements

Le ministère de l'Éducation de la Saskatchewan tient à remercier de leur contribution professionnelle et de leurs conseils les membres du Comité de référence des arts pratiques et appliqués au niveau secondaire :

Clark Bymoen, Enseignant
Prairie Spirit School Division
Saskatchewan Teachers' Federation

Janet Foord
Saskatchewan School Boards Association

Ken Harder, Enseignant
Saskatchewan Rivers School Division
Saskatchewan Teachers' Federation

Cathy Herrick
Living Sky School Division
League of Educational Administrators, Directors,
and Superintendents

Valerie Johnson, Enseignant
Good Spirit School Division
Saskatchewan Teachers' Federation

Dr. Cyril Kesten, Professor of Education
Faculty of Education
University of Regina

Orest Murawsky, Director
Indian Teacher Education Program
University of Saskatchewan

Ivan Tam
College of Education
University of Saskatchewan

Jerry Peters, Enseignant
Chinook School Division
Saskatchewan Teachers' Federation

Le ministère de l'Éducation souhaite remercier les membres du groupe de rédaction :

Shaun Bzdel, Greater Saskatoon Catholic School
Division

Andrew Herron, Prairie Spirit School Division

Dave Herron, Prairie Spirit School Division

George Huczek, Prince Albert Catholic School
Division

David Mandeville, University of Saskatchewan

Janna Gobeil, Prairie Spirit School Division

Jason Grayston, Regina Public School Division

Sandra Sunderland, Prairie Valley School Division

Danelle Van Steelandt, Saskatchewan Rivers
School Division

Brian Wright, South East Cornerstone School
Division

Le ministère de l'Éducation souhaite remercier beaucoup d'autres personnes qui ont contribué à l'élaboration de ce programme d'études.

Introduction

Les Arts pratiques et appliqués sont un domaine d'études indiqué dans le Tronc commun de la Saskatchewan, qui vise à offrir à tous les élèves de la Saskatchewan une éducation qui leur sera bien utile, quel que soit leur choix après avoir quitté l'école. Par ses différentes composantes et initiatives, le Tronc commun appuie l'atteinte des Buts d'éducation pour la Saskatchewan. Pour des renseignements à jour concernant le Tronc commun, veuillez-vous reporter au *Manuel du registraire à l'intention des administrateurs scolaires* qui se trouve sur le site Web du gouvernement de la Saskatchewan. Pour obtenir de plus amples renseignements en ce qui concerne les différentes composantes et initiatives du Tronc commun, veuillez consulter le site Web du gouvernement de la Saskatchewan pour les documents concernant la politique et les fondements.

Ce programme d'études fournit les résultats d'apprentissage organisés en modules de lesquels les enseignants/écoles sélectionnent afin d'atteindre un minimum de 100 heures. Le programme d'études reflète la recherche actuelle dans ce domaine ainsi que la technologie actuelle, et il est sensible aux changements démographiques au sein de la province.

Tous les élèves vont travailler à atteindre les résultats d'apprentissages provinciales. Cependant, quelques élèves auront besoin des soutiens. Un enseignement efficace, y compris l'utilisation de la pédagogie différenciée, viendra soutenir la plupart des élèves à atteindre la réussite. La pédagogie différenciée renvoie au concept d'apporter des adaptations à l'une des variables suivantes, ou à toutes : l'environnement d'apprentissage, l'enseignement, l'évaluation et les ressources. Les adaptations à ces variables visent à rendre l'apprentissage pertinent et approprié dans le but de soutenir la réussite des élèves. **Dans le contexte de la pédagogie différenciée, les résultats d'apprentissage ne changent pas; ce sont les variables qui sont adaptées de façon que les résultats d'apprentissage puissent être atteints. Veuillez visiter le site Web des programmes d'études pour plus d'information au sujet de la pédagogie différenciée.**

Les caractéristiques uniques des Arts pratiques et appliqués

Les programmes d'études des Arts pratiques et appliqués (APA) ont plusieurs caractéristiques uniques à ce domaine d'études. On inclut ces caractéristiques dans tous les programmes d'études des APA afin d'encourager la flexibilité des programmes d'études, d'établir des compétences transférables, et de s'assurer que le programme d'études met l'accent sur la pratique.

Les programmes d'études des APA contiennent tous les cours dans **un seul document**, qu'il s'agisse d'un cours ou d'une série de cinq cours. Cette caractéristique permet aux écoles et aux enseignants la souplesse de choisir des modules qui appuient les besoins de leurs élèves ainsi que d'utiliser les installations et l'équipement disponibles. L'ordre et le nombre de résultats d'apprentissage pour un cours peuvent varier entre les écoles en autant que l'intégrité de la discipline et les 100 heures requises par cours sont maintenues.

Tous les programmes d'études des APA sont conçus à l'aide de **modules**, chacun avec un seul résultat d'apprentissage que les élèves doivent atteindre. Pour aider les enseignants et les écoles à la planification des cours, chaque module est désigné en tant que débutant, intermédiaire ou avancé. Les modules peuvent aussi avoir des modules prérequis. Les modules principaux sont des modules obligatoires qui doivent être couverts dans des cours purs pour des raisons de développement ou de sécurité. Certains modules peuvent servir de prérequis pour des études plus avancées. Chaque module fournit un cadre temporel suggéré afin d'aider les enseignants dans la planification de leurs cours. Chaque module peut prendre plus ou moins que le temps suggéré selon des facteurs tels que les connaissances antérieures des élèves.

Une troisième caractéristique unique des programmes d'études de l'APA est l'inclusion d'un **module d'études approfondies** dans chaque cours. Le module d'études approfondies permet aux enseignants de créer leurs propres résultats d'apprentissage et indicateurs pertinents aux objectifs et aux domaines d'intérêt pour le sujet de sorte à répondre aux besoins de leurs élèves. À mesure que les innovations se développent dans les connaissances et la technologie des différents domaines d'études, l'utilisation des modules d'études approfondies est un moyen pour les enseignants de s'assurer que leurs programmes demeurent à jour dans les pratiques de l'industrie.

Les **modules stage pratique** contenus dans tous les programmes d'études des APA encouragent l'apprentissage personnalisé et le développement de relations communautaire. Les modules de stage pratique sont conçus comme une partie de l'apprentissage d'un cours fondé sur le travail visant à offrir des possibilités de formation hors de l'école pour les personnes ou les petits groupes dans un milieu de travail. La planification et l'évaluation sont gérées par l'enseignant tandis que la possibilité d'apprentissage est fournie par un expert dans la communauté. Les compétences pratiques développées à l'école sont directement transférées à un milieu de travail.

Les **compétences transférables** sont un aspect souhaitable de l'apprentissage continu. La nature pratique de ces compétences transférables enrichit la vie des élèves dans leur transition dans la vie au-delà de la 12^e année. Au Canada, deux taxonomies de compétences transférables ont été produites. Le Conference Board du Canada a élaboré une liste de compétences relatives à l'employabilité et Développement des ressources

humaines Canada a déterminé une série de compétences essentielles. Les élèves seront familiarisés avec ces deux taxonomies grâce à leur apprentissage en 8^e année dans *la Sensibilisation aux carrières*.

De plus amples renseignements sur les caractéristiques susmentionnées du programme d'études sont fournis dans les *Arts pratiques et appliqués : Document d'orientation* disponible sur le site Web du ministère de l'Éducation.

Objectifs et domaines d'intérêt pour la photographie

Le programme de *Photographie 10, 20, 30* a pour but d'offrir aux élèves la possibilité d'acquérir les connaissances et les compétences utilisées dans le domaine de la photographie, puis de se familiariser avec les diverses carrières relevant de l'industrie.

Les domaines d'intérêt définissent les principales composantes de ce que les élèves devraient savoir, comprendre et être en mesure de faire une fois l'apprentissage dans le cadre du programme d'études des Arts pratiques et appliqués (APA) complété. Étant donné que les programmes d'études des APA contiennent généralement plus d'un cours d'apprentissage (1 crédit), les domaines d'intérêt ne sont pas destinés à être pleinement accessibles après 100 heures d'apprentissage. Les domaines d'intérêt pour la photographie visent les objectifs suivants :

- développer des compétences techniques liées à l'utilisation d'appareils photographiques, y compris la maîtrise du triangle photographique;
- analyser et utiliser les principes de la composition et de la conception;
- développer des compétences pour la manipulation d'images afin de créer des photographies satisfaisantes sur le plan esthétique;
- explorer les diverses professions offertes dans le domaine en constante expansion de la photographie.

Enseigner la photographie

Les différences entre la prise et la création de photographies doivent être soulignées aux élèves, surtout aux premiers niveaux des cours. Beaucoup d'élèves posséderont un appareil photo avec lequel ils auront éventuellement l'habitude de prendre des photos selon la méthode « viser-déclencher ». La création de photographies englobe des concepts tels que la composition, l'éclairage, les réglages et la planification. Les enseignants peuvent faciliter ces attitudes et processus en concevant le but de l'appui sur le déclencheur, et en l'expliquant.

En combinaison avec la réflexion des élèves, les dossiers de présentation démontrent le développement des compétences. Quel que soit le style du dossier de présentation qu'on utilise, ce dossier doit être réalisé pendant les années en cours, afin de témoigner de l'expérience et du développement de l'expertise. Les images doivent gagner en complexité à mesure que les élèves acquièrent de l'expérience. L'expertise technique doit se refléter dans le regard artistique qui ressort des travaux d'un élève.

Les écoles et les enseignants se préoccupent souvent de la qualité des appareils photographiques et du reste du matériel de soutien, comme les logiciels. En ce qui concerne les modules qui font suite à ceux d'introduction, les exigences relatives au matériel prévoient des appareils photographiques permettant de contrôler manuellement la vitesse d'ouverture, la distance focale, les réglages de la sensibilité ISO et l'ouverture utile.

L'acquisition de matériel doté de cartes à puce et de batteries communes peut se révéler avantageux à long terme. Les enseignants devront éventuellement créer des demandes budgétaires particulières avec l'appui de l'administration pour entreprendre des achats exigeant des dépenses élevées en immobilisations. Les enseignants estimeront éventuellement que beaucoup d'élèves possèdent leur propre appareil photographique répondant aux exigences techniques des modules.

La sécurité doit être un thème récurrent tout au long du cours. Les élèves doivent être en mesure de reconnaître les dangers et s'efforcer d'éviter les blessures accidentelles. La sécurité veut dire se protéger soi-même et protéger les autres contre les dangers possibles (p. ex. grimper sur une structure afin d'obtenir un angle différent, travailler à proximité de la circulation ou des voies ferrées).

Prendre des photographies au moyen d'un appareil photo présuppose le respect envers les autres personnes et l'environnement. Il peut être nécessaire d'obtenir le consentement de certaines personnes. La sensibilisation aux politiques scolaires, ainsi qu'aux lois provinciales et fédérales, garantit le recours aux procédures appropriées lorsqu'il s'agit de publier des images personnelles et des éléments matériels protégés par des droits d'auteur.

L'enseignement visant la compréhension approfondie

Afin d'assurer une compréhension approfondie, il est essentiel que les élèves apprennent en construisant leur savoir, une certaine compréhension étant communiquée directement par l'enseignant. À titre d'exemple, la compréhension de base des effets de la modification de l'ouverture utile est une chose que l'enseignant peut démontrer et désigner à l'intention des élèves; cependant, les élèves devraient d'abord explorer des idées de travail au moyen de la lumière en dehors de la photographie, à partir de leurs expériences antérieures. Les démonstrations faites par l'enseignant pendant le cours de photographie constituent souvent une partie importante de l'enseignement, mais les élèves doivent avoir à leur actif suffisamment d'heures de pratique pour construire leur propre compréhension, de façon à démontrer qu'ils possèdent les compétences requises.

Les enseignants peuvent analyser le résultat d'apprentissage escompté dans chaque module afin de déterminer ce que les élèves doivent savoir, comprendre et être en mesure de faire. Les enseignants doivent aussi offrir aux élèves des possibilités d'expliquer, d'appliquer et de transférer leur compréhension à de nouvelles situations. Cette réflexion appuie la prise de décision professionnelle et la planification de stratégies efficaces qui aideront les élèves à comprendre les idées en profondeur.

Les compétences en photographie et la compréhension connexe sont acquises lorsque les élèves s'adonnent délibérément à des activités faisant appel aux concepts clés de la matière. Si les élèves participent à des cours où on leur dit quoi faire, comment le faire et quand le faire, ils ne peuvent pas établir les liens solides nécessaires pour garantir que l'apprentissage sera valable, facilement accessible et

transférable. Le milieu d'apprentissage doit respecter les personnes et les groupes, favoriser la discussion et l'autoréflexion, inciter à poser des questions et à chercher de multiples réponses et offrir des possibilités d'application et de construction du sens.

Arts pratiques et appliqués de la 7^e à la 12^e année

De nombreuses possibilités sont offertes aux élèves dans le domaine des Arts pratiques et appliqués. Les choix aident les élèves à développer des habiletés personnelles, à acquérir des habiletés d'emploi en tant que débutants ou à poursuivre les occasions d'apprentis dans les métiers. Les élèves ont l'occasion d'explorer et de développer des cheminements de carrière.

Chaque programme d'études des Arts pratiques et appliqués se compose de modules configurés en cours proposés. Les cours des APA sont regroupés en fonction de thèmes en commun. Étant donné que différentes combinaisons de modules peuvent être choisies, les cours auront divers cheminements professionnels ou de carrière et à la formation postsecondaires ou aux possibilités en milieu de travail. Les élèves et les enseignants, en travaillant ensemble, ont la flexibilité de choisir les modules que les élèves souhaitent étudier.

La conception modulaire offre de la flexibilité et permet la participation de la communauté. La conception permet aux enseignants et aux écoles d'élaborer des offres uniques des APA qui reflètent les intérêts des élèves et les ressources de l'école et de la communauté. Des partenariats avec des organismes, les entreprises et les fournisseurs de services communautaires améliorent les possibilités d'apprentissage dans un contexte communautaire.

Les cours d'Arts pratiques et appliqués peuvent être offerts de deux façons au sein d'une école - en tant que cours purs ou cours combinés. Un cours pur au niveau secondaire est un cours où des modules principaux sont enseignés, et les modules facultatifs sont sélectionnés du même programme d'études des APA pour un total de 100 heures. Un cours combiné est une configuration de modules recommandée d'un minimum de trois programmes d'études de cours purs des APA pour créer un cours du niveau intermédiaire d'un minimum de 50 heures ou un cours du niveau secondaire d'un total de 100 heures d'enseignement (1 crédit). Les *Arts pratiques et appliqués : Document d'orientation* offre des recommandations pour la configuration des cours combinés aux niveaux intermédiaire et secondaire.

Cadre de référence de l'éducation fransaskoise

L'éducation fransaskoise englobe le programme d'enseignement-apprentissage en français langue première qui s'adresse aux enfants de parents ayant droit en vertu de l'Article 23 de la *Charte canadienne des droits et libertés*. L'éducation fransaskoise soutient l'actualisation maximale du potentiel d'apprentissage de l'élève et, de manière intentionnelle, la construction langagière, identitaire et culturelle dans un contexte de dualité linguistique. L'élève peut ainsi manifester sa citoyenneté francophone, bilingue.

En Saskatchewan, les programmes d'études pour l'éducation fransaskoise :

- valorisent le français dans son statut de langue première;
- soutiennent le cheminement langagier, identitaire et culturel de l'élève;
- favorisent la construction, par l'élève, des savoirs, savoir-faire, savoir-être, savoir-vivre ensemble et savoir-devenir comme citoyen et citoyenne francophone;
- soutiennent le développement du sens d'appartenance de l'élève à la communauté fransaskoise;
- favorisent la contribution de l'élève à la vitalité de la communauté fransaskoise;
- soutiennent la citoyenneté francophone, bilingue, de l'élève.

La construction langagière, identitaire et culturelle (CLIC)

La *construction langagière, identitaire et culturelle* (CLIC) est un processus continu et dynamique au cours duquel l'élève développe sa compétence en français, son unicité et sa culture francophone. Ceci se fait en interaction avec d'autres personnes, ses groupes d'appartenance et son environnement. L'élève détermine la place de la langue française et de la culture francophone dans sa vie actuelle et dans celle de demain. L'élève nourrit son sens d'appartenance à la communauté fransaskoise. L'élève devient ainsi un citoyen ou une citoyenne francophone, bilingue, dans un contexte canadien de dualité linguistique.

La construction langagière permet à l'élève :

- de développer des façons de penser, de comprendre et de s'exprimer en français;
- d'avoir des pratiques langagières en français, au quotidien;
- de se sentir compétent ou compétente en français dans des contextes structurés et non structurés;
- d'interagir de manière spontanée en français dans sa vie personnelle, scolaire et sociale;
- d'utiliser la langue française dans les espaces publics;
- d'utiliser les médias et les technologies de l'information et des communications en français.

La construction identitaire permet à l'élève :

- de comprendre sa réalité francophone dans un contexte où se côtoient au moins deux langues qui n'occupent pas les mêmes espaces dans la société;
- d'exercer un pouvoir sur sa vie en français;
- d'expérimenter des façons d'agir en français dans des contextes non structurés;
- de s'engager dans une perspective d'ouverture à l'autre;
- d'avoir de l'influence sur une personne ou un groupe;

- d'adopter des habitudes de vie quotidienne en français;
- de prendre sa place dans la communauté fransaskoise;
- de se reconnaître comme francophone, bilingue, aujourd'hui et à l'avenir.

La construction culturelle permet à l'élève :

- de s'approprier des façons de faire et de dire et de vivre ensemble propres aux cultures francophones : familiale, scolaire, locale, provinciale, nationale, internationale et virtuelle;
- d'explorer, de créer et d'innover dans des contextes structurés et non structurés;
- de créer des liens avec la communauté fransaskoise afin de nourrir son sens d'appartenance;
- de valoriser des référents culturels fransaskois et francophones;
- de créer des situations de vie en français avec les autres.

La construction langagière, identitaire et culturelle soutient le développement de la citoyenneté francophone, bilingue de l'élève. Cela lui permet :

- d'établir son réseau en français dans la communauté fransaskoise et francophone;
- de mettre en valeur ses compétences dans les deux langues officielles du Canada;
- de s'informer, de réfléchir et d'évaluer de manière critique ce qui se passe dans son milieu;
- de réfléchir de manière critique sur ses perceptions à l'égard de sa langue, de son identité et de sa culture francophones;
- de connaître ses droits et ses responsabilités en tant que francophone;
- de comprendre le fonctionnement des institutions publiques et des organismes et services communautaires francophones;
- de vivre des expériences signifiantes pour elle ou lui dans la communauté fransaskoise;
- de contribuer au bien-être collectif de la communauté fransaskoise.

Principes de l'enseignement et de l'apprentissage du français en immersion

Les principes de base suivants pour le programme d'immersion proviennent de la recherche effectuée en didactique des langues secondes. Cette recherche porte sur l'acquisition d'une deuxième langue, les pratiques pédagogiques efficaces, les expériences d'apprentissage significatives et la façon dont le cerveau fonctionne. Ces principes doivent être pris en compte constamment dans un programme d'immersion française.

Les occasions d'apprendre le français ne doivent en aucun cas être réservées à la classe de langue, mais doivent se trouver au contraire intégrées à tous les autres domaines d'étude obligatoires.

Le langage est un outil qui satisfait le besoin humain de communiquer, de s'exprimer, de véhiculer sa pensée. C'est, en outre, un instrument qui permet l'accès à de nouvelles connaissances.

Les élèves apprennent mieux la langue cible :

quand celle-ci est considérée comme un outil de communication

Dans la vie quotidienne, toute communication a un sens et un but : (se) divertir, (se) documenter, partager une opinion, chercher à résoudre des problèmes ou des conflits. Il doit en être ainsi de la communication effectuée dans le cadre des activités d'apprentissage et d'enseignement qui se déroulent en classe.

quand ils ont de nombreuses occasions de l'utiliser, en particulier en situation d'interaction

Il faut que les élèves aient de nombreuses occasions de s'exprimer à l'oral comme à l'écrit tout au long de la journée, dans divers contextes.

quand ils ont de nombreuses occasions de réfléchir à leur apprentissage

Les activités d'apprentissage doivent viser à faire prendre conscience à l'apprenant des stratégies dont il dispose pour la compréhension et la production en langue seconde : il s'agit de faire acquérir des « savoir-faire » pour habiliter l'apprenant à s'approprier des « savoirs ».

quand ils ont de nombreuses occasions d'utiliser la langue française comme outil de structuration cognitive

Les activités d'apprentissage doivent permettre aux élèves de développer une compétence langagière qui leur permet de s'exprimer en français en même temps qu'ils observent, explorent, résolvent des problèmes, réfléchissent et intègrent à leurs connaissances de nouvelles informations sur les langues et sur le monde qui les entoure.

quand les situations leur permettent de faire appel à leurs connaissances antérieures

Quand les élèves ont l'occasion d'activer leurs connaissances antérieures et de relier leur vécu à la situation d'apprentissage, ils font des liens et ajoutent à leur répertoire de stratégies pour soutenir la compréhension et pour faciliter l'accès à de nouvelles notions.

quand les situations d'apprentissage sont signifiantes et interactives

Quand les élèves s'engagent dans des expériences significatives, dans lesquelles il y a une intention de communication précise et un contexte de communication authentique, ils s'intéressent à leur apprentissage et ont tendance à faire le transfert de leurs acquis linguistiques à d'autres contextes.

quand il y a de nombreux et fréquents contacts avec le monde francophone et sa diversité linguistique et culturelle

Les contacts avec le monde francophone permettent aux élèves d'utiliser et d'enrichir leur langue seconde dans les situations vivantes, pertinentes et variées.

quand ils sont exposés à d'excellents modèles de langue

Il est primordial que l'école permette aux élèves d'entendre parler la langue française et de la lire le plus souvent possible, et que cette langue leur offre un très bon modèle.

Protocole de collaboration concernant l'éducation de base dans l'Ouest canadien (de la maternelle à la douzième année), Cadre commun des Résultats d'apprentissages d'apprentissage en français langue seconde – immersion (M-12), 1996, p. x.

Grandes orientations de l'apprentissage

Le ministère de l'Éducation de la Saskatchewan s'est donné trois grandes orientations pour l'apprentissage : **l'apprentissage tout au long de sa vie, le sens de soi, de ses racines et de sa communauté et une citoyenneté engagée**. Les grandes orientations de l'apprentissage représentent les caractéristiques et les savoir-être que l'on souhaite retrouver chez le finissant et la finissante de 12^e année de la province. Les descriptions suivantes montrent l'éventail de connaissances (déclaratives, procédurales, conditionnelles ou métacognitives) que l'élève acquerra tout au long de son cheminement scolaire.

L'apprentissage tout au long de sa vie

(Orientation liée aux Buts de l'éducation suivants : Les aptitudes de base, L'apprentissage permanent, Un style de vie positif)

Les élèves sont curieux, observateurs et réfléchis dans leur imagination, leurs explorations et la construction de leurs savoirs. Ils montrent qu'ils possèdent les connaissances, aptitudes et dispositions nécessaires pour apprendre des diverses disciplines qui leur sont enseignées, des expériences culturelles qu'ils vivent et d'autres façons de connaître le monde. De tels modes d'acquisition du savoir encouragent les élèves à apprécier les visions du monde des peuples autochtones et à mieux connaître les autres, à mieux travailler avec eux et à mieux apprendre d'eux. Les élèves sont capables d'entreprendre une enquête et de collaborer aux expériences d'apprentissage qui répondent à leurs besoins et intérêts, et à ceux des autres. Par cet engagement, les élèves montrent leur passion de l'apprentissage permanent.

Dans le cadre de l'apprentissage aux cours des Arts pratiques et appliqués, les élèves acquerront un sens positif de l'identité et de l'efficacité par le développement d'habiletés pratiques et de connaissances. De nombreux programmes d'études des Arts pratiques et appliqués sont étroitement liés à des carrières que l'on trouve en Saskatchewan et, par conséquent, ils sont directement liés à l'apprentissage continu, que ce soit dans une carrière professionnelle ou par l'entremise de loisirs et d'intérêts personnels.

Le sens de soi, de ses racines et de sa communauté*

(Orientation liée aux Buts de l'éducation suivants : La compréhension des autres et les relations avec autrui, La connaissance de soi-même et Le développement spirituel)

Les élèves possèdent un sentiment d'identité positif et comprennent comment il est façonné par les interactions dans leurs environnements naturel et construit. Ils sont capables de développer et de maintenir des relations profondes et d'apprécier les pratiques, langues et croyances diverses des Premières nations de la Saskatchewan et des multiples cultures de notre province. Grâce à ces relations, les élèves montrent leur empathie et une compréhension profonde d'eux-mêmes, des autres et de l'influence de leur place dans le monde sur leur identité. Les élèves s'efforcent de trouver un équilibre entre les différents aspects qui les caractérisent – intellectuel, émotionnel, physique et spirituel – et leur sens de soi, de leurs racines et de leur communauté s'en trouve renforcé.

Pour s'engager dans les Arts pratiques et appliqués, les élèves doivent non seulement utiliser les connaissances et les habiletés, mais aussi interagir les uns avec les autres. Dans les cours des Arts pratiques et appliqués, les élèves acquièrent des connaissances sur eux-mêmes, les autres et le monde qui les entoure. Ils utilisent leurs nouvelles connaissances et aptitudes pour approfondir leur identité actuelle et future. Les programmes des Arts pratiques et appliqués devraient être différents d'une école à l'autre afin de tenir compte de l'ensemble de la communauté. Les projets communautaires peuvent jouer un rôle clé dans les programmes des Arts pratiques et appliqués et à rapprocher l'école de la communauté.

Une citoyenneté engagée

(Orientation liée aux Buts de l'éducation suivants : Décisions affectant la carrière et le rôle du consommateur, La place dans la société et L'épanouissement par le changement).

Les élèves montrent de la confiance, du courage et de l'engagement pour amener des changements positifs pour le bénéfice de tous. Ils contribuent à la viabilité économique, sociale et environnementale des communautés locales et mondiales. Les décisions éclairées qu'ils prennent en matière de consommation, de carrière et de vie viennent soutenir des actions positives qui reconnaissent une relation plus large avec les environnements naturel et construit, et ils en prennent la responsabilité. Avec cette responsabilité, les élèves reconnaissent et respectent les avantages mutuels de la Charte, des Traités et d'autres droits et relations constitutionnels. Par cette reconnaissance, les élèves défendent leurs intérêts et ceux des autres, et agissent pour le bien commun en tant que citoyens engagés.

Des citoyens engagés ont de l'empathie envers ceux qui les entourent et contribuent au bien-être de l'ensemble de la communauté. Les élèves du programme des Arts pratiques et appliqués apprennent la façon dont les nouvelles aptitudes et compétences leur permettent d'avoir un effet sur leur vie personnelle aussi bien que sur leur famille et la communauté. Les compétences et les aptitudes acquises dans les cours d'Arts pratiques et appliqués construisent un sentiment de confiance qui encourage une participation efficace des élèves dans leur monde.

* Le sens de ses racines définit le concept de notre relation à l'environnement et le savoir qui découle de cette relation.

Les compétences transdisciplinaires

Le ministère de l'Éducation de la Saskatchewan a établi quatre compétences transdisciplinaires : **la construction des savoirs, la construction identitaire et l'interdépendance, l'acquisition des littératies et l'acquisition du sens de la responsabilité sociale**. Ces compétences ont pour but d'appuyer l'apprentissage de l'élève.

La construction des savoirs

(liée à l'Apprentissage essentiel critique (AEC) Créativité et raisonnement critique)

C'est en construisant ses savoirs (c.-à-d. factuels, conceptuels, procéduraux et métacognitifs) que l'on apprend à connaître et comprendre le monde qui nous entoure. Et c'est en réfléchissant et en apprenant en contexte, avec créativité et en faisant preuve de raisonnement critique, dans une variété de situations, indépendamment et avec les autres, que l'on acquiert une compréhension approfondie.

Réfléchir et apprendre en contexte

- Applique les connaissances, expériences et idées, de soi et des autres, à de nouveaux contextes.
- Analyse les connexions ou les relations entre et parmi les idées, expériences ou objets naturels ou construits.
- Reconnaît qu'un contexte est un tout complexe composé de parties diverses.
- Analyse un contexte donné pour étudier comment les parties influencent chacune et le tout qui est formé.
- Explore les normes*, concepts, situations et expériences de plusieurs perspectives, cadres théoriques et visions du monde.

Réfléchir et apprendre avec créativité

- Manifeste de la curiosité et de l'intérêt à l'égard du monde, des expériences nouvelles, du matériel, ainsi que des événements intrigants ou surprenants.
- Fait l'essai d'idées, hypothèses, suppositions éclairées et pensées intuitives.
- Explore des systèmes et des problèmes complexes à l'aide d'une variété d'approches, par exemple modèles, simulations, mouvement, réflexion sur soi-même et enquête.
- Crée ou reprend la conception d'objets, concepts, modèles, motifs, relations ou idées, en ajoutant, changeant, enlevant, combinant et séparant leurs éléments.
- Imagine et crée des images ou des métaphores centrales pour des matières ou des idées interdisciplinaires.

Réfléchir et apprendre en faisant appel au raisonnement critique

- Analyse et critique des objets, événements, expériences, idées, théories, expressions, situations et autres phénomènes.
- Sait faire la différence entre les faits, les opinions, les convictions et les préférences.
- Applique divers critères pour évaluer idées, preuves, arguments, motifs et actions.
- Applique et évalue des stratégies différentes de résolution de problèmes et de prise de décision, et y réagit.
- Analyse les facteurs qui l'influencent et influencent les autres dans la capacité de faire des hypothèses et de penser clairement, de façon juste et en profondeur.

* Les normes peuvent inclure des privilèges non examinés (p. ex. droits non acquis, transfert de droits, immunité, exemptions, qui sont associés à la notion d'être « normal »), ce qui contribue à un déséquilibre du pouvoir obtenu par droit de naissance, position sociale ou concession, et offre un contexte particulier.

La construction identitaire et l'interdépendance

(liée aux AEC Développement personnel et social et Initiation à la technologie)

L'identité de l'individu se développe lorsqu'il interagit avec les autres et avec son environnement, et apprend des diverses expériences de la vie. Le développement d'un concept de soi positif, la capacité de vivre en harmonie avec autrui et la capacité et l'aptitude de prendre des décisions responsables au sujet du monde naturel et construit soutiennent le concept d'interdépendance. Dans le cadre de cette compétence, l'accent est mis sur la croissance et la réflexion personnelle, le souci des autres et la capacité de contribuer à un avenir durable.

Se comprendre, s'apprécier et prendre soin de soi (sur les plans intellectuel, émotionnel, physique et spirituel)

- Reconnaît que les expériences, normes et antécédents linguistiques et culturels influencent l'identité, et influencent les comportements, valeurs et croyances d'un individu.
- Développe des habiletés et des connaissances, et la confiance, nécessaires pour faire des choix conscients qui contribuent au développement d'un concept de soi positif.
- Analyse l'influence de la société, de la communauté et de la famille (comme les privilèges reconnus et non reconnus) sur le développement de l'identité d'un individu.
- Fait preuve d'autonomie, de maîtrise de soi et de la capacité d'agir avec intégrité.
- Prend des engagements personnels et apprend à défendre ses droits.

Comprendre, apprécier et prendre soin des autres

- Fait preuve d'ouverture d'esprit* et de respect envers tous.
- Apprend à mieux connaître des personnes et des cultures diverses.
- Reconnaît et respecte le fait que les gens ont des valeurs et des visions du monde qui peuvent ou non s'aligner avec ses propres valeurs et croyances.
- Apprécie la diversité des intérêts et des capacités des individus, qui leur permet de faire des contributions positives à la société.
- Défend les intérêts des autres.

Comprendre et apprécier l'interdépendance et la durabilité environnementales, économiques et sociales

- Examine l'influence des visions du monde sur la façon dont les individus comprennent l'interdépendance dans le monde naturel et le monde construit.
- Évalue la façon dont le développement durable dépend de l'interaction complexe et effective de facteurs économiques, environnementaux et sociaux.
- Analyse la façon dont les comportements, les choix et le raisonnement des individus affectent les choses vivantes et non vivantes, maintenant et à l'avenir.
- Étudie le potentiel pour le développement durable d'actions et de contributions de groupe ou individuelles.
- Montre son engagement envers des comportements qui contribuent au bien de la société, de l'environnement et de l'économie, à l'échelle locale, nationale et mondiale.

*L'ouverture d'esprit fait référence à un esprit ouvert aux nouvelles idées, et qui est libre de préjugés et de préjugés, de manière à créer un « espace éthique » entre une idée qui existe déjà et une idée nouvelle. (Ermine) [Traduction]

L'acquisition des littératies

(liée aux AEC Communication, Initiation à l'analyse numérique, Initiation à la technologie et Apprentissage autonome)

Les littératies fournissent de nombreux moyens d'interpréter le monde et d'en exprimer sa compréhension. Être littératié suppose la capacité d'appliquer des stratégies, habiletés et savoirs interreliés pour apprendre et communiquer avec les autres. La communication dans un monde intégré est de plus en plus multimodale. La communication et la construction de sens nécessite donc la maîtrise de multiples modes de représentation. Chaque domaine d'étude développe une littératie propre à sa discipline (p. ex. la littératie scientifique, économique, physique, en santé, linguistique, numérique, esthétique, technologique, culturelle) et exige la compréhension et l'application de littératies multiples (p. ex. la capacité de comprendre, d'évaluer de façon critique et de communiquer selon des de multiples systèmes de construction de sens) qui permet aux élèves de participer pleinement à un monde en constante évolution.

Construire des savoirs liés à des types multiples de littératies

- Reconnaît l'importance des littératies multiples dans la vie de tous les jours.
- Comprend que les littératies peuvent mettre en jeu des mots, des images, des nombres, des sons, des mouvements et d'autres représentations, et que ceux-ci peuvent avoir des interprétations et des significations différentes.
- Examine les interrelations entre les littératies et le savoir, la culture et les valeurs.
- Évalue les idées et l'information qu'on retrouve dans une variété de sources (p. ex. individus, bases de données, environnement naturel et construit).
- A accès à des technologies appropriées, et les utilise, pour examiner et approfondir des idées dans tous les domaines d'étude.

Explorer et interpréter le monde en utilisant des types multiples de littératies

- Étudie et trouve la logique derrière des idées et des expériences à l'aide d'une variété de stratégies, perspectives, ressources et technologies.
- Choisit et évalue de manière critique des sources et des outils d'information (y compris des sources numériques) en fonction de la tâche spécifique à laquelle ils sont appropriés.
- Utilise des types multiples de littératies pour remettre en question ce qu'il ou elle sait déjà et l'interprétation des notions déjà connues.
- Interprète des données quantitatives et qualitatives (y compris des données recueillies personnellement) se trouvant dans de l'information visuelle, sonore et textuelle réunie à partir de médias divers.
- Utilise des idées et des technologies de façons diverses et qui contribuent au jaillissement de nouvelles idées et perceptions.

Exprimer sa compréhension et communiquer ses idées en utilisant des types multiples de littératies

- Crée, calcule et communique en utilisant une variété de matériel, stratégies et technologies pour exprimer sa compréhension des idées et des expériences.
- Réagit aux autres en utilisant des types multiples de littératies et de manière responsable et éthique.
- Détermine et utilise des langages, des concepts et des démarches qui sont particuliers à une discipline lors de l'élaboration d'idées et de présentations.
- Communique ses idées, expériences et informations de façons qui sont inclusives, compréhensives et utiles pour les autres.
- Choisit et utilise des technologies appropriées pour communiquer efficacement et éthiquement la mise à jour des programmes expliquée.

L'acquisition du sens de la responsabilité sociale

(liée aux AEC Communication, Créativité et raisonnement critique, Développement personnel et social et Apprentissage autonome)

La responsabilité sociale est la capacité des gens à contribuer de manière positive à leur environnement physique, social et culturel. La responsabilité sociale exige que l'individu soit conscient des dons et défis uniques des autres personnes et des communautés, et des possibilités qui en résultent. Elle exige également la participation des autres pour créer un espace éthique* qui suscite le dialogue, répond à des inquiétudes et permet d'atteindre des buts communs.

Utiliser la démarche du raisonnement moral

- Évalue les conséquences possibles des diverses options envisagées sur soi-même, les autres et l'environnement dans une situation donnée.
- Prend en considération les implications de l'action envisagée lorsqu'on l'applique à d'autres situations.
- Applique systématiquement des valeurs[†] morales fondamentales telles que le « respect de tous ».
- Démonstre une approche du raisonnement moral fondée sur les principes.
- Examine comment les valeurs et les principes ont été et continuent d'être utilisés par les individus et les cultures pour guider la conduite et les comportements.

S'impliquer dans le raisonnement et le dialogue communautariens

- Montre l'exemple de l'équilibre entre s'exprimer, écouter et réfléchir.
- S'assure que chaque personne a l'occasion de contribuer.
- Fait preuve de courage pour exprimer des perspectives différentes de manière constructive.
- Se sert de stratégies de recherche de consensus pour atteindre une compréhension commune.
- Est sensible à la diversité et aux différentes manières de participer, et les respecte.

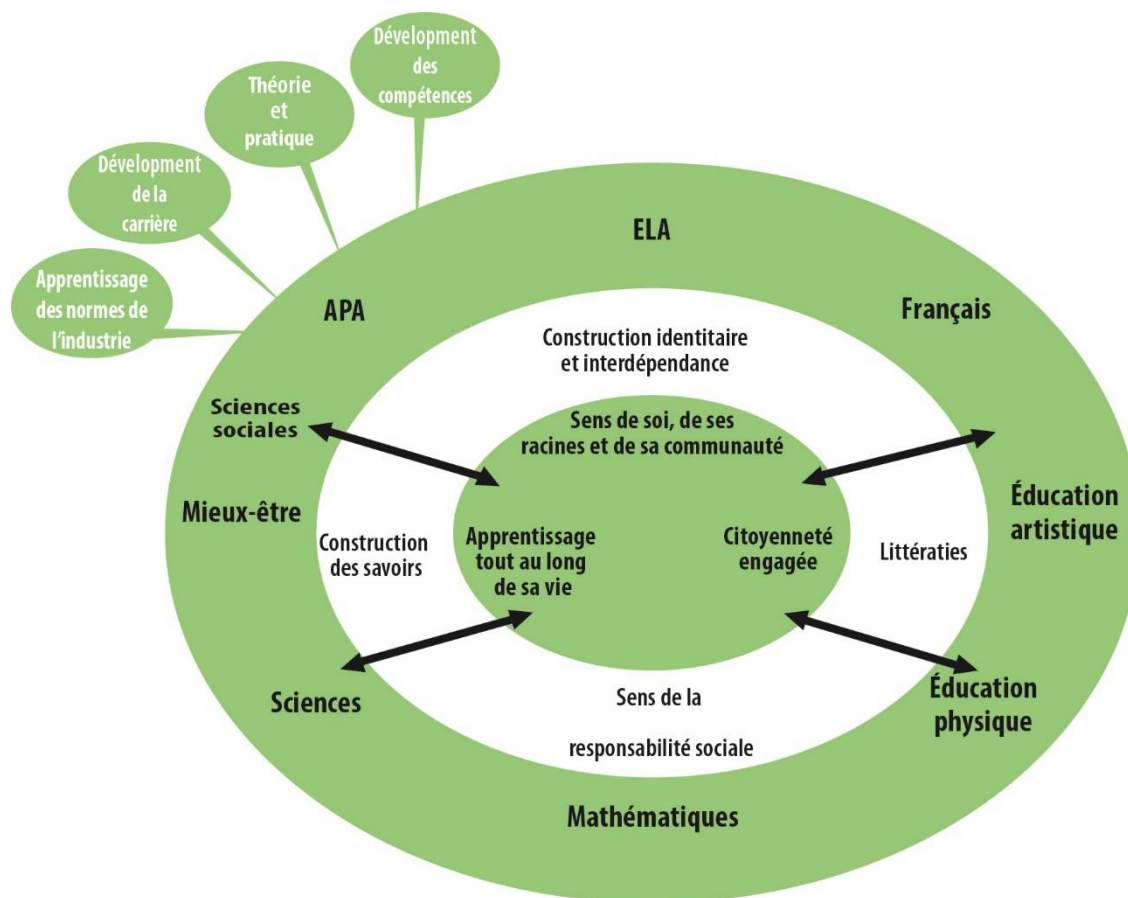
Prendre l'initiative de l'action sociale

- Fait preuve de respect et d'engagement en matière de droits de la personne, de droits issus des traités et de durabilité de l'environnement.
- Contribue à l'harmonie et la résolution de conflits dans sa classe, son école, sa famille et sa communauté.
- Apporte son soutien de manière à respecter les besoins, l'identité, la culture, la dignité et les capacités de toutes les personnes.
- Soutient les individus en faisant des contributions en vue d'atteindre un but.
- Agit de manière responsable pour lutter contre la perception d'injustice ou d'inégalités envers soi-même ou les autres.

* Un espace éthique existe entre deux visions du monde séparées. Dans cet espace, nous « pouvons comprendre le système de savoirs l'un de l'autre » (Ermine, 2006) [Traduction]. Pour plus d'information, voir les ouvrages de Willie Ermine sur l'espace éthique.

Finalité et buts

La finalité du programme des Arts pratiques et appliqués de la 7^e à la 12^e année (6^e à la 12^e au CEF) est de préparer les élèves à la vie active et à participer en tant que membres de la famille, de la communauté, en tant que citoyens, consommateurs et producteurs dans la société canadienne.



Les buts de l'apprentissage sont des énoncés généraux indiquant ce que les élèves devraient savoir et devraient être en mesure de faire une fois l'apprentissage dans un domaine d'études particulier terminé à la fin de la 12^e année. Les buts du programme des Arts pratiques et appliqués de la 7^e à la 12^e année (6^e à la 12^e au CEF) sont les suivants :

- **La théorie et la pratique** – Les élèves doivent être engagés dans un équilibre de la théorie et de la pratique pour l'apprentissage tout au long de la vie.
- **Le développement de la carrière** – Les élèves doivent avoir des possibilités de sensibilisation aux carrières, de l'exploration et de l'expérience des carrières.
- **L'apprentissage des normes de l'industrie** – Les élèves doivent acquérir un apprentissage des normes de l'industrie pour les aider à accéder à l'éducation, à la formation, et à l'emploi postsecondaires.
- **Le développement des compétences** – Les élèves doivent acquérir les compétences nécessaires pour entrer dans le monde du travail, y rester et y progresser.

Apprentissage par enquête

L'apprentissage par enquête est une approche philosophique de l'enseignement-apprentissage de la construction des savoirs favorisant une compréhension approfondie du monde. Cette approche est ancrée dans la recherche et dans les modèles constructivistes. Elle permet à l'enseignante d'aborder des concepts et du contenu à partir du vécu, des intérêts et de la curiosité des élèves pour donner du sens au monde qui les entoure. Elle facilite l'engagement actif dans un cheminement personnel, collaboratif et collectif tout en développant le sens de responsabilité et l'autonomie. Elle offre à l'élève des occasions :

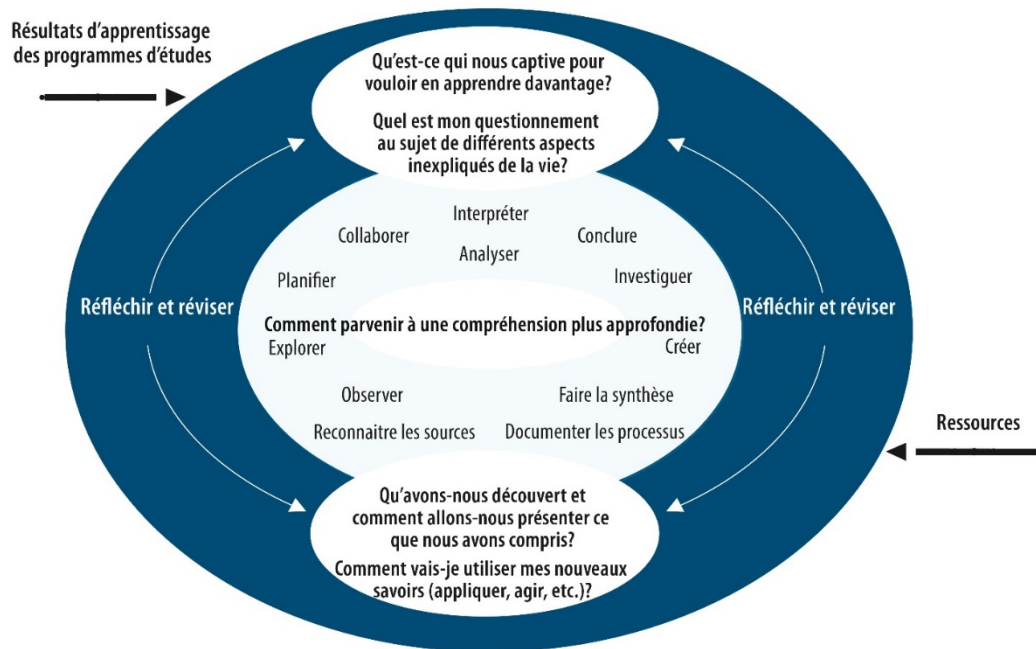
- de développer des compétences tout au long de sa vie;
- d'aborder des problèmes complexes sans solution prédéterminée;
- de remettre en question des connaissances;
- d'expérimenter différentes manières de chercher une solution;
- d'approfondir son questionnement sur le monde qui l'entoure.

« Mon professeur (un Aîné) aimait que je pose des questions, ainsi, il était rassuré que j'aie bien compris ses enseignements. Il expliquait tous les détails, la signification et l'objet. Non seulement il en parlait, mais il me montrait! La communication, la créativité et le raisonnement critique étaient d'une grande importance. » Citation d'Albert Scott – [traduction]

Dans le programme des Arts pratiques et appliqués, l'enquête englobe la création de solutions aux défis grâce à l'application pratique des connaissances et des compétences. Cela comprend les processus pour obtenir ce que l'on connaît pour découvrir ce qui est inconnu. Lorsque les enseignants montrent aux élèves la façon de régler un défi et ensuite attribuent des défis supplémentaires ou semblables, les élèves ne construisent pas de nouvelles connaissances au moyen de la mise en œuvre; plutôt, ils ne font que pratiquer. Les deux sont des éléments nécessaires de l'acquisition de compétences dans le programme des Arts pratiques et appliqués, mais il ne faut pas les confondre. Si le moyen de se rendre à la fin de la situation a déjà été déterminé, il ne s'agit plus de régler les problèmes. Les élèves doivent également comprendre cette différence.

Dans l'apprentissage par enquête, l'élève vit un va-et-vient entre ses découvertes, ses perceptions et la construction d'un nouveau savoir. L'élève a ainsi le temps de réfléchir sur ce qui a été fait et sur la façon dont il l'a fait, ainsi que sur la façon dont cela lui serait utile dans d'autres situations d'apprentissage et dans la vie courante.

Construire des savoirs par l'enquête



Un modèle d'enquête

L'enquête est un processus d'exploration et d'investigation qui structure l'organisation de l'enseignement-apprentissage. Ce modèle d'enquête a différentes phases non linéaires telles que *planifier*, *recueillir*, *traiter*, *créer*, *partager* et *évaluer*, avec des points de départ et d'arrivée variables. La réflexion métacognitive soutient ce processus. Des questions captivantes sur des sujets, problèmes ou défis se rapportant aux concepts et au contenu à l'étude déclenchent le processus d'enquête.

Une question captivante :

- s'inspire du vécu, des intérêts et de la curiosité de l'élève;
- provoque l'investigation pertinente des idées importantes et de la thématique principale;
- suscite une discussion animée et réfléchie, un engagement soutenu, une compréhension nouvelle et l'émergence d'autres questions;
- oblige à l'examen de différentes perspectives, à un regard critique sur les faits, à un appui des idées et une justification des réponses;
- incite à un retour constant et indispensable sur les idées maitresses, les hypothèses et les apprentissages antérieurs;
- favorise l'établissement de liens entre les nouveaux savoirs, l'expérience personnelle, l'accès à l'information par la mémoire et le transfert à d'autres contextes et matières.

Lors de cette démarche d'enquête, l'élève participe activement à l'élaboration des questions captivantes. Il garde sous différentes formes des traces de sa réflexion, de son questionnement, de ses réponses et des différentes perspectives. Cela peut devenir une source d'évaluation des apprentissages et du processus lui-même. Cette documentation favorise un regard en profondeur de ce que l'élève sait, comprend et peut faire.

Des questions efficaces dans le cadre des Arts pratiques et appliqués sont essentielles pour mobiliser et orienter les recherches des élèves, leur pensée critique, leur processus de résolution de problèmes et leur démarche de réflexion sur leur propre apprentissage. Ces questions comprennent les suivantes :

- Comment la photographie contribue-t-elle au partage d'histoires entre des cultures différentes?
- Quelles idées voulez-vous transmettre aux autres à travers votre photographie?
- Comment les différents types de photographie (p.ex. scientifiques, photojournalisme, documentaire) contribuent-ils à notre compréhension du monde?
- Pour quelles carrières pourrait-on utiliser leurs compétences en photographie?

Les questions ci-dessus ne sont que quelques exemples de questions qui doivent motiver l'enquête des élèves en vue d'une compréhension plus approfondie. L'interrogation efficace est essentielle pour l'enseignement et l'apprentissage des élèves, et devrait faire partie intégrante de la planification. L'interrogation devrait également être utilisée pour encourager les élèves à réfléchir au processus de l'enquête et à la documentation et l'évaluation de leur propre apprentissage.

Un programme d'études efficace des Arts pratiques et appliqués

Un programme d'études efficace des Arts pratiques et appliqués offre diverses possibilités d'apprentissage pertinentes, engageantes et authentiques qui sont motivées par l'intérêt de l'élève et guidées par l'apprentissage à l'école et au travail avec des liens qui unissent les deux. Les cours offerts mettent l'accent sur :

- la pertinence à la vie réelle;
- la formation pratique;
- les possibilités de perfectionnement professionnel;
- l'apprentissage des normes de l'industrie;
- les liens avec la communauté;
- l'harmonisation avec les besoins du marché du travail.

La pertinence à la vie réelle – Quel que soit l'objectif des élèves lors de l'inscription aux cours des APA, tel que développer des compétences à des fins personnelles, acquérir des compétences de débutant en emploi ou poursuivre des études postsecondaires ou une formation postsecondaire telle qu'une formation en apprentissage, il faut mettre l'apprentissage en contexte afin de les aider à voir son application et sa pertinence par rapport au monde réel.

La formation pratique – La formation pratique donne aux élèves la possibilité de pratiquer ce qu'ils ont appris à l'aide d'équipement et de matériel qui se trouve habituellement à la maison, dans la communauté ou dans le milieu de travail. Un équilibre de la théorie et de la pratique renforce les expériences d'apprentissage des élèves.

Les possibilités de perfectionnement professionnel – Les trois niveaux du continuum du perfectionnement professionnel – la conscience, l'exploration et l'expérience – devraient être appuyés. Les élèves améliorent leurs connaissances des traits personnels, des compétences et des préférences qui influencent les décisions de carrière ainsi que leurs connaissances des cheminements professionnels et de carrière. Ils explorent de nombreuses possibilités et peuvent commencer à faire l'expérience d'une carrière par le biais de placements professionnels spécialisés ou d'un apprentissage en classe qui appuient le peaufinage des compétences liées à une profession précise ou un emploi précis. Les possibilités pour les élèves d'acquérir des attestations de l'industrie contribueront à renforcer leurs possibilités d'emploi.

Les apprentissages des normes de l'industrie – Les apprentissages des normes de l'industrie font partie intégrante des programmes d'études des APA, qui veillent à ce que l'apprentissage des élèves soit à jour et pertinent par rapport aux normes et aux pratiques actuelles de l'industrie. Ces apprentissages peuvent aider les élèves à avoir accès aux études postsecondaires, ainsi qu'à des possibilités de formation et d'emploi.

Les liens avec la communauté – Les élèves reconnaissent l'importance de leurs efforts lorsqu'ils appliquent leurs connaissances, compétences et capacités à l'appui de projets communautaires créatifs et novateurs; ils deviennent des citoyens engagés ayant une contribution positive. De même, les placements professionnels au sein de la communauté aident à relier l'apprentissage à l'école à l'apprentissage en

emploi. Les professionnels de la communauté qui servent de mentors peuvent encourager les élèves à élargir leurs intérêts en matière de carrière et travailler en vue d'atteindre leurs objectifs de carrière.

L'harmonisation avec les besoins du marché du travail – Les élèves peuvent rapidement voir l'importance et la pertinence de leur apprentissage lorsque l'apprentissage aux cours des APA est harmonisé avec les tendances et les possibilités sur le marché du travail dans la communauté.

Comment utiliser ce programme d'études

Les **résultats d'apprentissage** décrivent ce que l'élève est censé savoir et pouvoir faire à la fin de l'année ou du cours du secondaire dans un domaine d'étude donné. À ce titre, tous les résultats d'apprentissage doivent être atteints. Les résultats d'apprentissages orientent les activités de mesure et d'évaluation, de même que la planification du programme, des unités et des leçons.

Les résultats d'apprentissages décrivent les connaissances, habiletés et notions que les élèves doivent posséder à la fin de chaque niveau scolaire.

Entre autres caractéristiques, les résultats d'apprentissage :

- sont centrés sur ce que l'élève apprend plutôt que sur ce que l'enseignant ou l'enseignante enseigne;
- précisent les habiletés et les capacités, les connaissances et la compréhension, ainsi que les attitudes que l'élève est censé avoir acquises;
- sont observables, mesurables et réalisables;
- sont rédigés avec des verbes d'action et dans une langue professionnelle claire (le vocabulaire du domaine de l'éducation et de la matière en question);
- sont élaborés afin d'être atteints en contexte de manière à ce que l'apprentissage soit significatif et qu'il y ait un lien entre les matières;
- sont formulés en fonction de l'année et de la matière;
- sont soutenus par des indicateurs de réalisation qui reflètent la portée et la profondeur des attentes;
- tiennent compte de l'évolution de l'apprentissage et ont un lien avec la matière présentée dans les autres années lorsque cela est pertinent.

Les **indicateurs de réalisation** sont des exemples de ce que l'élève doit savoir ou pouvoir faire pour atteindre un résultats d'apprentissage donné. Au moment de planifier leur cours, les enseignants doivent bien connaître l'ensemble des indicateurs de réalisation en cause, de manière à comprendre le résultats d'apprentissage dans toute sa portée et dans toute sa profondeur. Forts de cette compréhension, les enseignants peuvent élaborer leurs propres indicateurs adaptés aux intérêts, aux expériences et aux apprentissages passés de leurs élèves. Ces indicateurs de leur cru ne doivent cependant pas déroger du but visé par le résultats d'apprentissage.

Autres termes

Dans les programmes d'études, les termes suivants sont utilisés dans les résultats d'apprentissage et les indicateurs de réalisation à des fins particulières :

y compris	délimite le contenu, la stratégie ou le contexte qui devra être évalué même si d'autres apprentissages peuvent être abordés
tel que; telle que tels que; telles que	présente des suggestions de contenu sans exclure d'autres possibilités
p. ex.	présente des exemples précis touchant un concept ou une stratégie

Vue d'ensemble des modules et des résultats d'apprentissage

Les modules principaux sont les modules obligatoires qui doivent être couverts dans des cours purs pour des raisons de développement ou de sécurité. Des modules facultatifs sont choisis pour suivre chaque cours de 100 heures.

Numéro du module	Modules (principal ou facultatif)	Niveau	Durée suggérée
PHGY01	Introduction à la photographie (principal) Reconnaitre et documenter le potentiel de la photographie à titre de moyen de communication, par l'exploration de diverses images.	Débutant	3-5
PHGY02A	Contrôles et fonctions d'un appareil photographique (principal) Identifier les contrôles et les fonctions d'un appareil-photo et en faire la démonstration.	Débutant	5-8
PHGY02B	Contrôles et fonctions d'un appareil photographique (principal) Capter des images démontrant des fonctions et des contrôles avancés de l'appareil-photo.	Intermédiaire	5-8
PHGY03A	Compétences photographiques de base (principal) Évaluer et démontrer les effets de l'utilisation du triangle photographique (c'est-à-dire, la vitesse d'ouverture, l'ouverture utile et l'ISO) lorsqu'il s'agit de capter une image.	Débutant	15-20
PHGY03B	Compétences photographiques de base (principal) Utiliser et perfectionner les compétences acquises dans le Module 3A pour capter des images dont la qualité et le raffinement sont d'un niveau de plus en plus élevé.	Intermédiaire	15-20
PHGY03C	Compétences photographiques de base (principal) Maîtriser la capture d'images par la manipulation des réglages de l'appareil-photo.	Avancé	15-20
PHGY04	Sécurité et durabilité (principal) Décrire des pratiques sécuritaires et durables en lien avec le domaine de la photographie.	Débutant	2-3

PHGY05	Composition (principal) Créer des images démontrant une visualisation et une composition.	Débutant	8-10
PHGY06A	Distance focale et objectif (principal) Analyser l'effet de la distance focale sur l'image.	Débutant	6-8
PHGY06B	Distance focale et objectif (principal) Démontrer une compréhension de la sélection de divers objectifs et de la distance lorsqu'il s'agit de créer divers effets sur l'image.	Intermédiaire	3-5
PHGY07	Compréhension de la lumière (principal) Créer une série d'images montrant l'effet de la qualité, de la quantité et de la direction de la lumière.	Débutant	7-8
PHGY08	Possibilités professionnelles ou de carrière (principal) Explorer et évaluer la formation professionnelle et les possibilités de carrière dans le domaine de la photographie en Saskatchewan, au Canada et à l'échelle mondiale, y compris les programmes d'études postsecondaires.	Débutant	3-5
PHGY9	Flash électronique (facultatif) Créer des images démontrant l'utilisation d'un flash électronique.	Débutant	5-7
PHGY10	Équilibre chromatique/équilibre des blancs (principal) Optimiser la luminosité de la couleur au moment de la capture d'une image.	Débutant	3-5
PHGY11A	Ajustement de l'image (principal) Élaborer un flux de production visant à améliorer des images numériques au moyen d'un logiciel.	Débutant	8-10
PHGY11B	Ajustement de l'image (principal) Continuer à acquérir la maîtrise des logiciels pour améliorer des images numériques.	Intermédiaire	8-10
PHGY11C	Ajustement de l'image (principal) Démontrer une expertise croissante de l'utilisation de logiciels pour améliorer des images numériques.	Avancé	8-10
PHGY12A	Questions juridiques et éthiques Approfondir et formuler des questions juridiques liées à la photographie telles que le droit d'auteur et le consentement.	Débutant	2-3

PHGY12B	Questions juridiques et éthiques (principal) Discuter et réfléchir sur la nécessité de respecter les normes sociétales (p. ex. juridiques et éthiques, ainsi que les normes et valeurs communautaires) et la sensibilité culturelle en matière de photographie.	Intermédiaire	2-3
PHGY12C	Questions juridiques et éthiques (principal) Relever, en effectuant des recherches, les aspects positifs et négatifs des œuvres créatives, artistiques et intellectuelles qui obtiennent la protection découlant de la titularité.	Avancé	2-3
PHGY13A	Manipulation d'images (principal) Développer les compétences nécessaires pour utiliser un logiciel de base d'édition d'images pour manipuler des photographies.	Débutant	10-15
PHGY13B	Manipulation d'images (principal) Continuer à développer les compétences nécessaires pour utiliser un logiciel de base d'édition d'images pour manipuler des photographies dans un but précis.	Intermédiaire	10-15
PHGY13C	Manipulation d'images (principal) Démontrer une expertise plus grande de l'utilisation de logiciels pour procéder à des manipulations avancées d'images numériques.	Avancé	10-15
PHGY14	Critique d'images (facultatif) Développer la capacité de critiquer des œuvres photographiques en guise de méthode d'évaluation et d'autoréflexion sur ses propres œuvres et celles des pairs ou du grand public.	Intermédiaire	3-5
PHGY15A	Présentation/échange d'images (facultatif) Explorer et démontrer les divers formats de présentation qu'utilisent les photographes pour exposer leurs œuvres.	Intermédiaire	10-20
PHGY15B	Présentation/échange d'images (facultatif) Créer et exposer une galerie d'images numériques ou imprimées accompagnées des notes du photographe et des descriptions des processus utilisés.	Avancé	10-20
PHGY16	Photojournalisme (facultatif) Démontrer les compétences et les processus utilisés par les photojournalistes.	Intermédiaire	6-8

PHGY17	Publicité et photographie de produits (facultatif) Maîtriser les compétences et les processus utilisés en photographie commerciale pour promouvoir un produit ou un service.	Intermédiaire	8-10
PHGY18	Portrait (facultatif) Maîtriser et démontrer les techniques employées par les photographes portraitistes.	Avancé	8-10
PHGY19	Entrepreneuriat (facultatif) Maîtriser les compétences nécessaires pour exploiter diverses entreprises de photographie.	Avancé	3-5
PHGY20	Histoire de la photographie (facultatif) Approfondir et formuler les principaux développements historiques de la photographie.	Débutant	3-5
PHGY21A	Préparation travail-études (facultatif) Préparer pour le placement professionnel.	Intermédiaire	3-5
PHGY21B	Préparation travail-études (facultatif) Préparer pour le placement professionnel.	Avancé	3-5
PHGY22A	Placement travail-études (facultatif) Vivre une expérience de placement professionnel.	Intermédiaire	25-50
PHGY22B	Placement travail-études (facultatif) Vivre une expérience de placement professionnel.	Avancé	25-50
PHGY23A	Suivi travail-études (facultatif) Relier son expérience de placement professionnel aux objectifs personnels et de carrière.	Intermédiaire	2-4
PHGY23B	Suivi travail-études (facultatif) Relier son expérience de placement professionnel aux objectifs personnels et de carrière.	Avancé	2-4
PHGY99A, B, C	Études approfondies (facultatif)	Débutant Intermédiaire Avancé	5-25

Configurations des cours – Modules principaux et facultatifs suggérés

Numéro du module	Modules (principal ou facultatif)	Niveau	Durée suggérée
Photographie 10			
PHGY01	Introduction à la photographie (principal) Reconnaître et documenter le potentiel de la photographie à titre de moyen de communication, par l’exploration de diverses images.	Débutant	3-5
PHGY02A	Contrôles et fonctions d’un appareil photographique (principal) Identifier les contrôles et les fonctions d’un appareil-photo et en faire la démonstration.	Débutant	5-8
PHGY03A	Compétences photographiques de base (principal) Évaluer et démontrer les effets de l’utilisation du triangle photographique (c’est-à-dire, la vitesse d’ouverture, l’ouverture utile et l’ISO) lorsqu’il s’agit de capter une image.	Débutant	15-20
PHGY04	Sécurité et durabilité (principal) Décrire des pratiques sécuritaires et durables en lien avec le domaine de la photographie.	Débutant	2-3
PHGY05	Composition (principal) Créer des images démontrant une visualisation et une composition.	Débutant	8-10
PHGY06A	Distance focale et objectif (principal) Analyser l’effet de la distance focale sur l’image.	Débutant	6-8
PHGY07	Compréhension de la lumière (principal) Créer une série d’images montrant l’effet de la qualité, de la quantité et de la direction de la lumière.	Débutant	7-8
PHGY08	Possibilités professionnelles ou de carrière (principal) Explorer et évaluer la formation professionnelle et les possibilités de carrière dans le domaine de la photographie en Saskatchewan, au Canada et à l’échelle mondiale, y compris les programmes d’études postsecondaires.	Débutant	3-5

PHGY09	Flash électronique (facultatif) Créer des images démontrant l'utilisation d'un flash électronique.	Débutant	5-7
PHGY10	Équilibre chromatique/équilibre des blancs (principal) Optimiser la luminosité de la couleur au moment de la capture d'une image.	Débutant	3-5
PHGY11A	Ajustement de l'image (principal) Élaborer un flux de production visant à améliorer des images numériques au moyen d'un logiciel.	Débutant	8-10
PHGY12A	Questions juridiques et éthiques (principal) Approfondir et formuler des questions juridiques liées à la photographie telles que le droit d'auteur et le consentement.	Débutant	2-3
PHGY13A	Manipulation d'images (principal) Développer les compétences nécessaires pour utiliser un logiciel de base d'édition d'images pour manipuler des photographies.	Débutant	10-15
PHGY20	Histoire de la photographie (facultatif) Approfondir et formuler les principaux développements historiques de la photographie.	Débutant	3-5
PHGY99A	Études approfondies (facultatif)	Débutant	5-25
	Minimum		100
Photographie 20			
PHGY02B	Contrôles et fonctions d'un appareil photographique (principal) Capter des images démontrant des fonctions et des contrôles avancés de l'appareil-photo.	Intermédiaire	5-8
PHGY03B	Compétences photographiques de base (principal) Utiliser et perfectionner les compétences acquises dans le Module 3A pour capter des images dont la qualité et le raffinement sont d'un niveau de plus en plus élevé.	Intermédiaire	15-20

PHGY06B	Distance focale et objectif (principal) Démontrer une compréhension de la sélection de divers objectifs et de la distance lorsqu'il s'agit de créer divers effets sur l'image.	Intermédiaire	3-5
PHGY11B	Ajustement de l'image (principal) Continuer à acquérir la maîtrise des logiciels pour améliorer des images numériques.	Intermédiaire	8-10
PHGY12B	Questions juridiques et éthiques (principal) Discuter et réfléchir sur la nécessité de respecter les normes sociétales (p. ex. juridiques et éthiques, ainsi que les normes et valeurs communautaires) et la sensibilité culturelle en matière de photographie.	Intermédiaire	2-3
PHGY13B	Manipulation d'images (principal) Continuer à développer les compétences nécessaires pour utiliser un logiciel de base d'édition d'images pour manipuler des photographies dans un but précis.	Intermédiaire	10-15
PHGY14	Critique d'images (facultatif) Développer la capacité de critiquer des œuvres photographiques en guise de méthode d'évaluation et d'autoréflexion sur ses propres œuvres et celles des pairs ou du grand public.	Intermédiaire	3-5
PHGY15A	Présentation/échange d'images (facultatif) Explorer et démontrer les divers formats de présentation qu'utilisent les photographes pour exposer leurs œuvres.	Intermédiaire	10-20
PHGY16	Photojournalisme (facultatif) Démontrer les compétences et les processus utilisés par les photojournalistes.	Intermédiaire	6-8
PHGY17	Publicité et photographie de produits (facultatif) Maîtriser les compétences et les processus utilisés en photographie commerciale pour promouvoir un produit ou un service.	Intermédiaire	8-10
PHGY21A	Préparation travail-études (facultatif) Préparer pour le placement professionnel.	Intermédiaire	3-5

PHGY22A	Placement travail-études (facultatif) Vivre une expérience de placement professionnel.	Intermédiaire	25-50
PHGY23A	Suivi travail-études (facultatif) Relier son expérience de placement professionnel aux objectifs personnels et de carrière.	Intermédiaire	2-4
PHGY99B	Études approfondies (facultatif)	Intermédiaire	5-25
	Minimum		100
Photographie 30			
PHGY03C	Compétences photographiques de base (principal) Maîtriser la capture d'images par la manipulation des réglages de l'appareil-photo.	Avancé	15-20
PHGY11C	Ajustement de l'image (principal) Démontrer une expertise croissante de l'utilisation de logiciels pour améliorer des images numériques.	Avancé	8-10
PHGY12C	Questions juridiques et éthiques (principal) Relever, en effectuant des recherches, les aspects positifs et négatifs des œuvres créatives, artistiques et intellectuelles qui obtiennent la protection découlant de la titularité.	Avancé	2-3
PHGY13C	Manipulation d'images (principal) Démontrer une expertise plus grande de l'utilisation de logiciels pour procéder à des manipulations avancées d'images numériques.	Avancé	10-15
PHGY15B	Présentation/échange d'images (facultatif) Créer et exposer une galerie d'images numériques ou imprimées accompagnées des notes du photographe et des descriptions des processus utilisés.	Avancé	10-20
PHGY18	Portrait (facultatif) Maîtriser et démontrer les techniques employées par les photographes portraitistes.	Avancé	8-10

PHGY19	Entrepreneuriat (facultatif) Maîtriser les compétences nécessaires pour exploiter diverses entreprises de photographie.	Avancé	3-5
PHGY21B	Préparation travail-études (facultatif) Préparer pour le placement professionnel.	Avancé	3-5
PHGY22B	Placement travail-études (facultatif) Vivre une expérience de placement professionnel.	Avancé	25-50
PHGY23B	Suivi travail-études (facultatif) Relier son expérience de placement professionnel aux objectifs personnels et de carrière.	Avancé	2-4
PHGY99C	Études approfondies (facultatif)	Avancé	5-25
	Minimum		100

Modules, résultats d'apprentissage et indicateurs de réalisation

Module 1 : Introduction à la photographie (principal)		
Durée suggérée : 3 à 5 heures	Niveau : Débutant	Prérequis : Aucun
Résultat d'apprentissage	Indicateurs	
Reconnaître et documenter le potentiel de la photographie à titre de moyen de communication, par l'exploration de diverses images.	a. Décrit et compare les aspects de divers objectifs de la photographie (p. ex. les nouvelles, les mariages, la publicité, un passe-temps, l'art). b. Compare un instantané à une photographie dont l'impact a perduré au fil du temps (p. ex. le World Trade Centre, la catastrophe du Hindenburg, Terry Fox). c. Commente une série de photographies et les range dans diverses catégories stylistiques (p. ex. le journalisme, le portrait, le paysage).	

Module 2A : Contrôles et fonctions d'un appareil photographique (principal)		
Durée suggérée : 5 à 8 heures		Niveau : Débutant
Prérequis : Aucun		
Résultat d'apprentissage	Indicateurs	
Identifier les contrôler et les fonctions d'un appareil-photo et en faire la démonstration.	a. Démontre et explique les procédures appropriées pour : • tenir fermement un appareil-photo afin d'atténuer son tremblement; • mettre l'appareil-photo sous et hors tension; • manipuler les modes et/ou les réglages sur l'appareil-photo; • pré visualiser l'image que captera l'appareil-photo au moyen du viseur ou de l'affichage; • régler l'objectif; • capter, revoir et effacer des images; • mettre le flash sous et hors tension (s'il y a lieu); • relier des accessoires tels qu'un trépied, un flash et des câbles. b. Relève les similitudes et les différences entre les contrôles de divers appareils-photos, notamment en donnant des exemples d'appareils à pellicule et d'appareils numériques.	
Remarque : Les appareils-photos à titre individuel comportent divers éléments, ou bien ces éléments sont désignés sous des termes différents. Les élèves doivent apprendre à maitriser les capacités du matériel disponible.		

Module 2B : Contrôles et fonctions d'un appareil photographique (principal)			
Durée suggérée : 5 à 8 heures		Niveau : Intermédiaire	Prérequis : Module 2A
Résultat d'apprentissage	Indicateurs		
Capter des images démontrant des fonctions et des contrôles avancés de l'appareil-photo.	a. Sélectionne et montre les outils qui peuvent être manipulés (p. ex. l'équilibrage de blancs, l'histogramme, la compensation de l'exposition, le test d'exposition automatique). b. Sélectionne et ajuste diverses fonctions de l'appareil-photo lorsqu'il prend des photos, notamment : - les modes de mesure; - les modes et les points focalisés; - les cadences de prise de vue; - les réglages du flash (p. ex. la synchronisation au rideau avant et au rideau arrière, le mode manuel par opposition au mode TTL).		
Remarque : Les appareils-photos à titre individuel comportent divers éléments, ou bien ces éléments sont désignés sous des termes différents. Les élèves doivent apprendre à maîtriser les capacités du matériel disponible.			

Module 3A : Compétences photographiques de base (principal)		
Durée suggérée : 15 à 20 heures	Niveau : Débutant	Prérequis : Module 2A
Résultat d'apprentissage	Indicateurs	
Évaluer et démontrer les effets de l'utilisation du triangle photographique (c'est-à-dire, la vitesse d'ouverture, l'ouverture utile et l'ISO) lorsqu'il s'agit de capter une image.	a. Reconnaît les liens entre les valeurs d'exposition indiquées sur un appareil-photo et la quantité de lumière d'une exposition. b. Crée des images pour démontrer les effets de différentes vitesses d'ouverture et divers réglages de l'ouverture utile et de l'ISO. c. Crée une grande variété d'images en combinant les techniques et les principes de la vitesse d'ouverture, de l'ouverture utile et de l'ISO.	

Module 3B : Compétences photographiques de base (principal)		
Durée suggérée : 15 à 20 heures	Niveau : Intermédiaire	Prérequis : Module 3A
Résultat d'apprentissage	Indicateurs	
Utiliser et perfectionner les compétences acquises dans le Module 3A pour capter des images dont la qualité et le raffinement sont d'un niveau de plus en plus élevé.	a. Crée diverses images démontrant une planification, notamment la sensibilisation à des aspects tels que l'objectif, la manipulation de la lumière, le cadrage et le triangle photographique. b. Crée un journal dans lequel il note divers réglages de l'appareil-photo, des réflexions personnelles et des connaissances sur l'augmentation de son niveau de compétence c. Charge et décharge le support de données de l'appareil-photo.	

Module 3C : Compétences photographiques de base (principal)		
Durée suggérée : 15 à 20 heures	Niveau : Avancé	Prérequis : Module 3B
Résultat d'apprentissage	Indicateurs	
Maîtriser la capture d'images par la manipulation des réglages de l'appareil photo.	a. Crée régulièrement des images de qualité en contrôlant le triangle d'exposition. b. Crée régulièrement des images de qualité qui sont au point, attestent l'utilisation des règles de composition élémentaires et ont un point de convergence bien net. c. Crée un journal dans lequel il note divers réglages de l'appareil photo, ainsi qu'une évaluation personnelle de chaque image en fonction des critères ci-dessus.	

Module 4 : Sécurité et durabilité (principal)		
Durée suggérée : 2 à 3 heures	Niveau : Débutant	Prérequis : Aucun
Résultat d'apprentissage	Indicateurs	
Décrire des pratiques sécuritaires et durables en lien avec le domaine de la photographie.	a. Énumère des questions de sécurité et formule un plan de sécurité personnelle lors de la prise de photographies. b. Crée une liste de pratiques en matière de sécurité visant à la fois à se protéger et à protéger le matériel photographique lors de son utilisation, par exemple, les appareils photos, le flash, l'éclairage extérieur. c. Nomme des moyens durables sur le plan de l'environnement lorsqu'il s'agit d'utiliser du matériel et des accessoires tels que les batteries et les produits chimiques et d'en disposer.	

Module 5 : Composition (principal)		
Durée suggérée : 8 à 10 heures	Niveau : Débutant	Prérequis : Module 3A
Résultat d'apprentissage	Indicateurs	
Créer des images démontrant une visualisation et une composition.	a. Effectue des recherches et définit les éléments de la critique photographique. b. Critique diverses photos en fonction du mérite de la composition. c. Visualise et décrit ou illustre des techniques utilisées pour composer une photographie. d. Crée des images démontrant divers aspects de la composition tels que la règle des tiers, l'espace négatif, les lignes, le contraste et la couleur. e. Reconnaît quand il est possible d'enfreindre les règles normales de la composition.	

Module 6A : Distance focale et objectif (principal)		
Durée suggérée : 6 à 8 heures	Niveau : Débutant	Prérequis : Module 2A
Résultat d'apprentissage	Indicateurs	
Analyser l'effet de la distance focale sur l'image.	a. Montre les effets dans une série d'images produites en modifiant la distance focale (le zoom). b. Crée une série d'images pour démontrer comment la perspective se trouve modifiée lorsqu'on change la position de l'appareil photo par rapport au sujet. c. Produit une série d'images pour montrer la variation apparente de la profondeur de champ résultant de la modification de la distance focale.	

Module 6B : Distance focale et objectif (principal)		
Durée suggérée : 3 à 5 heures	Niveau : Intermédiaire	Prérequis : Module 6A
Résultat d'apprentissage	Indicateurs	
Démontrer une compréhension de la sélection de divers objectifs et de la distance lorsqu'il s'agit de créer divers effets sur l'image.	a. Illustre l'effet de différents objectifs sur une image (p. ex. rapide par opposition à lent, zoom par opposition à primaire). b. Démonstre la transformation d'une image par suite de l'utilisation de divers objectifs (p. ex. l'œil de poisson, l'objectif grand angle, le téléobjectif). c. Comprend et illustre, en donnant des exemples, le concept selon lequel la distance focale et/ou le format ont un effet sur l'image obtenue.	

Module 7 : Compréhension de la lumière (principal)		
Durée suggérée : 7 à 8 heures	Niveau : Débutant	Prérequis : Module 3A
Résultat d'apprentissage	Indicateurs	
Créer une série d'images montrant l'effet de la qualité, de la quantité et de la direction de la lumière.	a. Explore et démontre l'effet de la modification de : - la direction de la lumière projetée sur un sujet; - la qualité de la lumière projetée sur un sujet, notamment la lumière diffuse, la lumière naturelle, la couleur, la température, et les types de sources lumineuses; - la quantité de la lumière projetée sur un sujet. b. Manipule la lumière pour modifier l'image obtenue en utilisant des outils tels que des réflecteurs, des diffuseurs, des gels colorés et des sources lumineuses additionnelles.	

Module 8 : Possibilités professionnelles ou de carrière (principal)		
Durée suggérée : 3 à 5 heures	Niveau : Débutant	Prérequis : Aucun
Résultat d'apprentissage	Indicateurs	
Explorer et évaluer la formation professionnelle et les possibilités de carrière dans le domaine de la photographie en Saskatchewan, au Canada et à l'échelle mondiale, y compris les programmes d'études postsecondaires.	a. Donne des exemples précis des compétences professionnelles dans les métiers liés à la photographie. b. Mène une enquête sur les programmes offerts par les universités et les instituts de technologie dans le domaine de la photographie. c. Examine les possibilités de carrière pour les photographes professionnels. d. Cerne les possibilités de travail rémunéré à titre de photographe pigiste dans la région.	

Module 9 : Flash électronique (facultatif)		
Durée suggérée : 5 à 7 heures	Niveau : Débutant	Prérequis : Module 7
Résultat d'apprentissage	Indicateurs	
Créer des images démontrant l'utilisation d'un flash électronique.	a. Compare des images qui démontrent les effets de l'utilisation d'un flash électronique. b. Démontre les effets de la modification du flash technique (p. ex. flash indirect, utilisation de diffuseurs ou de gels colorés sur le flash). c. Montre les effets de la manipulation du flash par les réglages de la puissance (p. ex. pleine puissance, demi puissance). d. Démontre l'utilisation d'une combinaison de l'éclairage et du flash d'appoint.	

Module 10 : Équilibre chromatique/équilibre des blancs (principal)		
Durée suggérée : 3 à 5 heures	Niveau : Débutant	Prérequis : Module 7
Résultat d'apprentissage	Indicateurs	
Optimiser la luminosité de la couleur au moment de la capture d'une image.	a. Approfondit comment les modifications de l'équilibrage de blancs peuvent être manipulées pour produire différents effets. b. Ajuste l'équilibre chromatique sur un appareil photo afin d'obtenir différents effets visuels dans différentes conditions d'éclairage pour représenter ce qu'il voit. c. Démonstre comment personnaliser l'équilibrage de blancs en fonction des lieux, des sources de lumière et des conditions.	

Module 11A : Ajustement de l'image (principal)		
Durée suggérée : 8 à 10 heures	Niveau : Débutant	Prérequis : Module 5
Résultat d'apprentissage	Indicateurs	
Élaborer un plan de travail visant à améliorer des images numériques au moyen d'un logiciel.	a. Recadre les images pour créer une meilleure composition. b. Redimensionne les images aux fins de diverses sorties. c. Démonstre et explique pourquoi et comment les fichiers sont sauvegardés sous différents formats. d. Démonstre et explique comment et pourquoi les fichiers sont sauvegardés sous différentes résolutions. e. Ajuste la brillance, la couleur et le contraste pour améliorer une photographie.	

Module 11B : Ajustement de l'image (principal)		
Durée suggérée : : 8 à 10 heures	Niveau : : Intermédiaire	Prérequis : Module 11A
Résultat d'apprentissage	Indicateurs	
Continuer à acquérir la maîtrise des logiciels pour améliorer des images numériques.	a. Utilise les courbes pour ajuster la brillance, le contraste, ainsi que le ton et la saturation des couleurs. b. Applique divers types de filtres lorsqu'il s'agit d'ajuster une image (p. ex. la netteté, la texturation, le flou, le noir et blanc). c. Utilise des outils logiciels pour retoucher une image.	

Module 11C : Ajustement de l'image (principal)		
Durée suggérée : 8 à 10 heures	Niveau : Avancé	Prérequis : Module 11B
Résultat d'apprentissage	Indicateurs	
Démontrer une expertise croissante de l'utilisation de logiciels pour améliorer des images numériques.	a. Manipule des images originales afin d'améliorer leur apparence. b. Applique des effets d'édition avancés pour créer des images, par exemple : • des outils de sélection; • le masquage; • le brossage; • le vignettage; • le maquillage et la surexposition; • l'ajustement de la température.	

Module 12A : Questions juridiques et éthiques (principal)		
Durée suggérée : 2 à 3 heures	Niveau : Débutant	Prérequis : Aucun
Résultat d'apprentissage	Indicateurs	
Approfondir et formuler des questions juridiques liées à la photographie telles que le droit d'auteur et le consentement.	a. Explique le terme « droit d'auteur » au sens du système juridique canadien et évalue son incidence sur un cours de photographie. b. Approfondit les trois facteurs qui projettent certaines œuvres dans le domaine public et en donne des exemples en précisant les raisons de leur inclusion. c. Approfondit et présente des questions et des ressources actuelles liées à la loi sur le droit d'auteur tels que les « sources ouvertes », les « licences communes créatives » et les ressources pour location/vente. d. Approfondit et communique la nécessité d'obtenir le consentement dans diverses circonstances, comme à l'égard du lieu, de l'apparence et du matériel.	

Module 12B : Questions juridiques et éthiques (principal)		
Durée suggérée : 2 à 3 heures	Niveau : Intermédiaire	Prérequis : Module 12A
Résultat d'apprentissage	Indicateurs	
Discuter et réfléchir sur la nécessité de respecter les normes sociétales (p.ex. juridiques et éthiques ainsi que les normes et valeurs communautaires) et la sensibilité culturelle en matière de photographie.	a. Dresse une liste de normes sociétales à l'égard des questions telles que le sexisme, le racisme et l'homophobie, et étaye la liste par des exemples positifs extraits des médias. b. Élabore une stratégie d'inclusion de contenu approprié et d'images reflétant les normes sociétales dans les projets et travaux réalisés personnellement, en classe et à l'école. c. Relève et commente des questions concernant l'affichage d'images sur l'Internet, notamment pour ce qui est de la sécurité, des conséquences possibles et de la permanence des affichages.	

Module 12C : Questions juridiques et éthiques (principal)		
Durée suggérée : 2 à 3 heures	Niveau : Avancé	Prérequis : Module 12B
Résultat d'apprentissage	Indicateurs	
Relever, en effectuant des recherches, les aspects positifs et négatifs des œuvres créatives, artistiques et intellectuelles qui obtiennent la protection découlant de la titularité.	a. Fait appel à l'Office de la propriété intellectuelle du Canada pour établir la distinction entre un droit d'auteur, un brevet et le design industriel, et en relève des exemples communs ayant trait à la photographie. b. Recueille et classe divers articles provenant de différentes sources qui traitent de la propriété intellectuelle et reflètent des points de vue opposés. c. Explique et étaye un point de vue personnel sur la propriété intellectuelle. d. Approfondit la question des droits de propriété sur les œuvres personnelles et celle de la protection et de la vente des droits d'utilisation des œuvres personnelles au moyen de techniques telles que le tatouage numérique.	

Module 13A : Manipulation d'images (principal)		
Durée suggérée : 10 à 15 heures		Niveau : Débutant
Prérequis : Module 11A		
Résultat d'apprentissage	Indicateurs	
Développer les compétences nécessaires pour utiliser un logiciel de base d'édition d'images pour manipuler des photographies.	a. Démonstre diverses techniques de manipulation telles que la composition d'images, la distorsion et le contrôle de la perspective. b. Compare des images originales et des images manipulées afin d'examiner les messages différents que chacune communique. c. Reconnaît et commente certaines répercussions éthiques de la manipulation d'images.	
Remarque : L'ajustement et la manipulation diffèrent dans la mesure où l'ajustement raffine les qualités initiales de l'image, mais sans en altérer le contenu, tandis que la manipulation altère librement le contenu de l'image.		

Module 13B : Manipulation d'images (principal)		
Durée suggérée : 10 à 15 heures	Niveau : Intermédiaire	Prérequis : : Module 13A
Résultat d'apprentissage	Indicateurs	
Continuer à développer les compétences nécessaires pour utiliser un logiciel de base d'édition d'images pour manipuler des photographies dans un but précis.	a. Démonstre des techniques telles que la retouche, la correction du teint, le contraste, la superposition, le panorama, l'assemblage et le masquage pour illustrer la manipulation. b. Justifie sur les plans personnel et éthique le choix d'utiliser des procédures de manipulation pour améliorer une image.	

Module 13C : Manipulation d'images (principal)		
Durée suggérée : 10 à 15 heures	Niveau : Avancé	Prérequis : Module 13B
Résultat d'apprentissage	Indicateurs	
Démontrer une expertise plus grande de l'utilisation de logiciels pour procéder à des manipulations avancées d'images numériques.	a. Applique les effets d'édition d'un logiciel pour créer des images satisfaisantes sur le plan personnel. b. Manipule une image pour en altérer l'apparence (p. ex. la couleur, l'âge apparent, le masquage). c. Restitue des photographies anciennes ou endommagées. d. Applique le mappage de tons au moyen de multiples images. e. Explore la photographie à grande gamme dynamique (HDR).	

Module 14 : Critique d'images (facultatif)		
Durée suggérée : 3 à 5 heures	Niveau : Intermédiaire	Prérequis : Module 5
Résultat d'apprentissage	Indicateurs	
Développer la capacité de critiquer des œuvres photographiques en guise de méthode d'évaluation et d'autoréflexion sur ses propres œuvres et celles des pairs ou du grand public.	a. Effectue des recherches et commente les divers aspects du travail de critique (mérites esthétiques et techniques). b. Crée une critique des images que lui et ses pairs ont produites. c. Exprime un avis fondé sur sa connaissance de la composition, du genre, du design, du style, du message, de la présentation et du public cible.	

Module 15A : Présentation/échange d'images (facultatif)		
Durée suggérée : 10 à 20 heures	Niveau : Intermédiaire	Prérequis : Module 14
Résultat d'apprentissage	Indicateurs	
Explorer et démontrer les divers formats de présentation qu'utilisent les photographes pour exposer leurs œuvres.	a. Tient à jour un dossier de présentation personnel qui témoigne de l'approfondissement de sa compréhension et des compétences utilisées dans la création d'images. b. Compile des images personnelles aux fins d'une exposition. c. Choisit un style et un espace aux fins d'une exposition à l'école ou en public. d. Met en pratique divers aspects de la présentation tels que le matage, le montage et l'encadrement.	

Module 15B : Présentation/échange d'images (facultatif)		
Durée suggérée : 10 à 20 heures	Niveau : Avancé	Prérequis : Module 15A
Résultat d'apprentissage	Indicateurs	
Créer et exposer une galerie d'images numériques ou imprimées accompagnées des notes du photographe et des descriptions des processus utilisés.	a. Crée un plan d'exposition précisant le moment, le lieu, le public visé et le but. b. Crée une présentation photographique satisfaisante sur le plan personnel en utilisant le matage, le montage et/ou l'encadrement. c. Suscite l'intérêt de ses camarades de classe et/ou du public pour une exposition de ses photographies personnelles. d. Crée une évaluation de l'exposition au moyen d'une réflexion personnelle et de la rétroaction d'autres personnes.	

Module 16 : Photojournalisme (facultatif)		
Durée suggérée : 6 à 8 heures	Niveau : Intermédiaire	Prérequis : Module 8
Résultat d'apprentissage	Indicateurs	
Démontrer les compétences et les processus utilisés par les photojournalistes.	a. Approfondit et communique ce que fait un photojournaliste. b. Choisit un thème et documente un événement au moyen d'images et de légendes imitant le style d'un photojournaliste.	

Module 17 : Publicité et photographie de produits (facultatif)		
Durée suggérée : 8 à 10 heures	Niveau : Intermédiaire	Prérequis : Module 8
Résultat d'apprentissage	Indicateurs	
Maitriser les compétences et les processus utilisés en photographie commerciale pour promouvoir un produit ou un service.	a. Critique une annonce existante au plan de l'efficacité de la photographie. b. Crée une série d'images de divers produits. c. Crée une ébauche d'annonce fictive au moyen d'une campagne existante ou d'un exemple personnel.	

Module 18 : Portrait (facultatif)		
Durée suggérée : 8 à 10 heures	Niveau : Avancé	Prérequis : Module 7
Résultat d'apprentissage	Indicateurs	
Maitriser et démontrer les techniques employées par les photographes portraitistes.	a. Approfondit les effets de l'éclairage sur les sujets (p. ex. l'éclairage complémentaire, les réflecteurs). b. Explore comment diverses poses mettent le sujet en valeur. c. Met en pratique la disposition de groupe afin de produire un portrait de groupe réussi.	

Module 19 : Entrepreneuriat (facultatif)		
Durée suggérée : 3 à 5 heures	Niveau : Avancé	Prérequis : Module 8
Résultat d'apprentissage	Indicateurs	
Maitriser les compétences nécessaires pour exploiter diverses entreprises de photographie.	a. Désigne un entrepreneur et le reçoit en entrevue afin de découvrir comment il s'est lancé en affaires et quels conseils il peut offrir. b. Analyse les différences entre le photojournalisme, la photographie sociale (p. ex. les mariages, les fêtes), le portrait photographique, la photographie de commande et la photographie pour location/vente, et exprime sa préférence personnelle pour l'une de ces activités. c. Mène une enquête sur les coûts du démarrage d'une entreprise de photographie, par exemple, pour l'achat de matériel, l'obtention d'un permis d'affaires, le paiement des taxes, l'établissement du prix de son produit et l'acquisition d'une assurance.	

Module 20 : Histoire de la photographie (facultatif)		
Durée suggérée : 3 à 5 heures	Niveau : Débutant	Prérequis : Module 1
Résultat d'apprentissage	Indicateurs	
Approfondir et formuler les principaux développements historiques de la photographie.	a. Approfondit un processus photographique (p. ex. la chambre noire, la daguerréotypie, la ferrotypie) et partage cette connaissance dans le cadre d'une présentation de photographies. b. Crée une présentation visuelle pour montrer les œuvres d'un unique photographe retenu ou pour comparer les styles de deux ou plusieurs photographes, en précisant comment ils ont contribué à l'avancement de l'art ou de la science dans ce domaine.	

Module 21 A, B : Préparation travail-études (facultatif)		
Durée suggérée : 3-5 heures	Niveau : Intermédiaire/Avancé	Prérequis : Aucun
Remarque : Le module travail-études sert à préparer les élèves à l'emploi grâce à l'acquisition de compétences particulières dans un milieu de travail. Le nombre de possibilités travail-études est égal au nombre de cours disponibles dans le programme d'études aux niveaux 20 et 30.		
Résultat d'apprentissage	Indicateurs	
Préparer pour le placement professionnel.	a. Explique les rôles et responsabilités de chaque partenaire (p. ex. l'élève, le parent, l'enseignant ou d'autres membres du personnel scolaire, l'employeur) qui participe au placement professionnel. b. Effectue des recherches sur l'organisation ou l'entreprise pour se familiariser avec son fonctionnement. c. En collaboration avec tous les partenaires, élabore des objectifs personnels et d'apprentissage pour le placement professionnel. d. Élabore un guide procédural pour le placement professionnel qui comprend des points tels que : • le transport vers le placement professionnel et le retour; • les heures de travail; • les lignes directrices concernant l'absence et les retards; • le code vestimentaire; • la description de travail; • le règlement des conflits. e. Compile une trousse de renseignements sur l'employeur qui comprend les documents nécessaires pour le placement professionnel (p. ex. des documents personnels de carrière tels qu'un curriculum vitae ou un portefeuille, des formulaires d'autorisation, des registres, des formulaires d'auto-évaluation et d'évaluation de l'employeur). f. Effectue un remue-méninges pour établir une liste de questions à poser à l'employeur avant le début du placement professionnel; celles-ci peuvent comprendre les questions suivantes : • Quel est mon horaire de travail? • Qui est mon superviseur? • Que devrais-je porter? • Quand recevrai-je une formation en matière de sécurité? • Quels sont les dangers potentiels auxquels je risque de faire face au cours du placement professionnel? • Où puis-je trouver les extincteurs d'incendie, les trousse de premiers soins et l'aide en cas d'urgence? • Quel type d'équipement de sécurité suis-je censé porter? Est-il fourni? • Que devrais-je faire si je suis blessé ou si j'ai un accident sur le lieu de travail?	

	• Comment puis-je contacter mon comité de santé et de sécurité au travail ou mon représentant? • Y a-t-il des procédures de santé et de sécurité à suivre? • Qui est le responsable des premiers soins? • Où les avis de sécurité sont-ils affichés? • Que devrais-je faire en cas d'incendie ou d'urgence? g. Établit une liste de questions que l'employeur ou le responsable du placement professionnel est susceptible de poser dans une situation d'entrevue, ainsi que des réponses à ces questions. h. Participe à une entrevue avec l'employeur avant le début du placement professionnel. i. Réfléchit à son rendement au cours de l'entrevue.
Remarque : Pour obtenir de plus amples renseignements sur la mise en œuvre de stages dans les écoles, voir les lignes directrices relatives aux stages pour les Arts pratiques et appliqués dans le document intitulé <i>Arts pratiques et appliqués : Document d'orientation</i>.	

Module 22A, B : Placement travail-études (facultatif)			
Durée suggérée : 25 à 50 heures		Niveau : Intermédiaire/Avancé	Prérequis : Modules 21A et B
Résultat d'apprentissage	Indicateurs		
Vivre une expérience de placement professionnel.	a. Applique les compétences et capacités pertinentes au cours de l'expérience de placement professionnel. b. Documente son expérience à l'aide d'outils électroniques ou autres (p. ex. les blogues vidéo, les blogues, les livres de bord, les journaux de réflexion) pour résumer et réfléchir à des points tels que : • les heures de travail, y compris les pauses; • les responsabilités et les tâches exécutées; • les interactions avec l'employeur, le personnel, les clients et autres; • la « raison d'être » de l'entreprise ou de l'organisation; • les compétences développées et démontrées au cours du placement professionnel qui améliorent l'employabilité. c. Documente les connaissances et la conscience des normes de travail, de la sécurité, de l'éthique du milieu de travail, des droits et des responsabilités, de la santé et de la sécurité au travail, et le réseautage observé au cours du placement professionnel.		
Remarque : Pour obtenir de plus amples renseignements sur la mise en œuvre des stages pratiques dans les écoles, voir les lignes directrices relatives aux stages pour les arts pratiques et appliqués inclus dans le document intitulé <i>Arts pratiques et appliqués : Document d'orientation</i> .			

Modules 23A, B : Suivi travail-études (facultatif)		
Durée suggérée : 2 à 4 heures	Niveau : : Intermédiaire/Avancé	Prérequis : Modules 22A, B
Résultat d'apprentissage	Indicateurs	
Relier son expérience de placement professionnel aux objectifs personnels et de carrière.	a. Montre ses aptitudes et ses capacités démontrées au cours du placement professionnel à l'aide d'artéfacts, des preuves du développement des compétences et des réflexions personnelles sur des aspects de l'expérience professionnelle tels que : • les heures travaillées; • les responsabilités et les tâches exécutées; • l'importance de l'attitude envers le travail et la prise de responsabilité pour ce qui doit être fait; • des détails concernant le salaire au début, les échelles salariales et le potentiel de gains; • les droits et les responsabilités des travailleurs et le rôle du syndicat, le cas échéant; • la structure de la propriété (p. ex. société, franchise, entreprise individuelle à propriétaire unique, société de personnes); • les possibilités d'avancement dans le lieu de travail et ailleurs dans l'industrie. b. Réfléchit à l'atteinte des objectifs personnels et d'apprentissage. c. Met à jour les documents personnels de carrière (p. ex. un curriculum vitae ou un portefeuille) à la suite du placement professionnel. d. Prépare une lettre, une note, une carte ou une autre communication pour l'employeur du placement professionnel à titre d'appréciation • Développe et/ou réexamine les objectifs personnels et de carrière en fonction de l'expérience de placement professionnel.	

Modules 99 A, 23A et B : Études approfondies (facultatif), Suivi travail études (facultatif)		
Durée suggérés : 5 à 25 heures	Niveau : Débutant/Intermédiaire/Avancé	Prérequis : Modules 3 et 11
Remarque : Le module d'études approfondies ne peut être utilisé qu'une seule fois pour chaque cours de 100 heures. Aperçu du module : L'évolution des besoins de la société et des besoins personnels, les progrès de la technologie, et les exigences de régler les problèmes actuels nécessitent un programme d'études souple qui puisse accueillir de nouveaux moyens de soutenir l'apprentissage à l'avenir. Le module d'études approfondies est conçu pour donner aux écoles et aux enseignants l'occasion de répondre aux exigences actuelles et futures qui ne sont pas prévues dans les modules actuels du programme d'études des APA. Cette souplesse permet à une école ou un enseignant de concevoir un nouveau module par crédit pour compléter ou approfondir l'étude des modules du principal et les modules facultatifs pour répondre aux besoins particuliers des élèves ou de la communauté. Le module d'études approfondies est conçu pour approfondir le contenu des cours spécialisés et proposer des modules de cours généraux au-delà de la portée de la gamme disponible de modules des APA, que ce soit en termes de profondeur ou d'étendue. La liste des possibilités de sujets d'études ou de projets pour l'approche du module d'études approfondies est aussi variée que l'imagination de ceux qui utilisent le module. Les lignes directrices du module d'études approfondies devraient être utilisées pour renforcer les connaissances, les compétences et les processus préconisés dans le programme d'études des APA. Pour obtenir de plus amples renseignements sur les lignes directrices applicables au module d'études prolongées, consulter le document intitulé <i>Arts pratiques et appliqués : Document d'orientation</i>.		

Mesure et évaluation de l'apprentissage de l'élève

La mesure et l'évaluation sont des activités continues qui sont planifiées en fonction des résultats d'apprentissage du programme d'études, ou dérivées de ceux-ci, et qui cadrent avec les stratégies d'enseignement. La portée et la profondeur de chaque résultats d'apprentissage, telles que définies par les indicateurs de réalisation, renseignent l'enseignant sur les habiletés, les processus et les connaissances qui méritent d'être mesurés.

La mesure est le processus continu de collecte d'information visant à mettre en évidence les apprentissages et les besoins des élèves.

L'évaluation est le processus ultime d'interprétation de l'information recueillie par des mécanismes de mesure utiles et appropriés, dans le but de prendre des décisions ou de rendre des jugements, souvent au moment de l'établissement des bulletins.

Pour être efficaces et authentiques, la mesure et l'évaluation passent par :

- la conception de tâches à réaliser qui s'alignent sur les résultats d'apprentissage du programme d'études;
- la participation des élèves à la détermination des moyens par lesquels ils pourront faire la preuve de leurs apprentissages;
- la planification des trois phases du processus de mesure et d'évaluation indiquées ci-après.

Évaluation formative <i>continue dans la salle de classe</i>		Évaluation sommative <i>ayant lieu à la fin de l'année ou à des étapes cruciales</i>
Évaluation pour l'apprentissage	Évaluation en tant qu'apprentissage	Évaluation de l'apprentissage
• rétroaction par l'enseignant, réflexion de l'élève et rétroaction des pairs • appréciation fondée sur les résultats d'apprentissage du programme d'études, traduisant la réalisation d'une tâche d'apprentissage précise • révision du plan d'enseignement en tenant compte des données recueillies	• autoévaluation • informations données à l'élève sur son rendement l'incitant à réfléchir aux moyens à prendre pour améliorer son apprentissage • critères établis par l'élève à partir de ses apprentissages et de ses objectifs d'apprentissage personnels • adaptations faites par l'élève à son processus d'apprentissage en fonction des informations reçues	• évaluation par l'enseignant fondée sur des critères établis provenant des résultats d'apprentissage • jugement du rendement de l'élève par rapport aux résultats d'apprentissage • transmission du rendement de l'élève aux parents ou aux tuteurs, au personnel de l'école et des conseils ou divisions scolaires * Cette évaluation peut être normative, c'est-à-dire basée sur la comparaison du rendement de l'élève à celui des autres.

Il existe une relation étroite entre les résultats d'apprentissage, les approches pédagogiques, les activités d'apprentissage et l'évaluation. Les évaluations doivent refléter les processus cognitifs et le ou les niveaux de connaissance indiqués par le résultats d'apprentissage. Une évaluation authentique collectera uniquement les données au niveau pour lequel elles ont été conçues.

Lexique

Ajustement manuel : réglage d'un appareil-photo dont le photographe a le plein contrôle, puisqu'il sélectionne à la fois l'ouverture de diaphragme (nombre d'ouverture) et la vitesse d'ouverture ; ce terme désigne aussi le réglage en mode d'exposition (M) de certains appareils du type reflex mono-objectif (SLR), qui sont dotés d'un système d'exposition multimode.

Appareil-photo visez et déclenchez : appareil-photo automatique compact ; le terme désigne parfois certains appareils-photos simples.

Assemblage : joindre une ou plusieurs images, habituellement pour créer un panorama. Une image « assemblée » ou « segmentée » suppose d'avoir pris deux ou plusieurs photographies d'un lieu en plaçant l'appareil-photo dans la même position et en le faisant pivoter sur son axe, les images (segments) se chevauchant alors partiellement afin qu'il soit possible de les assembler (« coudre ») dans un ordinateur au moyen d'un logiciel de traitement d'image, ce qui donne une seule image extra-large ou extra-longue.

Cadrage : technique de composition consistant à positionner l'appareil-photo de façon à ce que les objets d'avant-plan de la photo constituent un cadre naturel en haut, à côté ou autour du sujet principal ; le terme désigne aussi la composition d'une photo au moyen du viseur.

Œil-de-poisson : objectif ultra-grand-angulaire, souvent doté d'un élément frontal saillant qui ressemble à l'œil d'un poisson, et dont l'angle de champ atteint presque 180 degrés ; un œil-de-poisson plein cadre plutôt que circulaire est conçu pour produire une image rectangulaire.

Compétences améliorant l'employabilité : compétences cruciales dans le milieu de travail, qu'il s'agisse d'un travail indépendant ou d'un travail pour autrui. Les Compétences relatives à l'employabilité 2000+ sont définies par le Conference Board du Canada.

Compétences essentielles : compétences nécessaires pour travailler, apprendre et vivre, qui constituent le fondement de toutes les autres compétences et permettent aux gens d'évoluer avec leur emploi et de s'adapter à la transformation du milieu de travail. Les compétences essentielles sont définies par Ressources humaines et Développement des compétences Canada.

Composition : disposition du sujet ou des éléments dans une photographie ; une composition étudiée avec soin est l'élément clé d'une photographie efficace.

Contraste : intervalle des tons d'un sujet, ou encore, gamme de densité dans un négatif, une photo imprimée ou une diapositive. En général, il s'agit d'une différence entre des extrêmes.

Daguerréotypie : processus photographique faisant usage de plaques de cuivre recouvertes d'argent et sensibilisées à l'iode. Après l'exposition, la plaque est par la suite sensibilisée au mercure. Ce processus inventé par Louis Jacques Daguerre, qui a été annoncé au grand public en 1839, a été le premier processus photographique pratique.

DCC : abréviation de « dispositif à couplage de charge » ; type commun de capteur d'image dans un appareil-photo numérique ou un scanneur pouvant convertir la lumière en signal électronique.

Déclencheur souple : câble flexible qui se visse généralement dans le déclencheur, afin de permettre au photographe de déclencher l'ouverture sans appuyer sur le déclencheur avec un doigt ; utilisé aux fins de certaines durées d'exposition afin de prévenir tout mouvement de l'appareil-photo.

Distance focale : distance entre l'objectif et le plan de netteté lorsque l'objectif est réglé à l'infini.

Distorsion : terme utilisé pour décrire une image non naturelle ou imparfaite ; la distorsion est souvent liée à l'utilisation de l'objectif.

Droit d'auteur : droit exclusif de reproduire, de publier et de vendre la matière et la forme d'une œuvre littéraire ou artistique, y compris des photographies.

Du domaine public : matériel créé, comme des photographies, à l'égard duquel le droit d'auteur a expiré, ce qui met ce matériel à la disposition de quiconque sans rétribution du créateur.

Éclairage complémentaire : lumière artificielle fournie par le photographe en plus de la lumière préexistante.

Éclairage diffus : éclairage non dirigé qui donne une luminosité uniforme, où le contraste et l'ombre sont atténués par rapport à ceux qu'on obtiendrait sous un éclairage dirigé ; aussi appelé éclairage tamisé.

Éclairage indirect : illumination diffuse qui s'obtient en réfléchissant la lumière d'un flash ou d'une lampe à partir d'une surface blanche telle qu'un mur ou un écran.

Espace négatif : dans une relation figure-fond, un fond relativement dépourvu de reliefs, dont les qualités tonales sont assez uniformes.

Équilibrage de blancs : contrôle offert sur les appareils-photos numériques pour corriger les couleurs de différentes sources lumineuses, afin que la couleur du sujet sur la photo numérique apparaisse telle qu'on la voit à l'œil nu ; l'équilibrage de blancs peut être réglé au mode automatique ou au mode manuel, afin de permettre l'ajustement à des conditions de luminosité variables.

Équilibre chromatique : température de couleur de la source lumineuse pour laquelle un film couleur donnera le bon rendu des couleurs. Terme souvent utilisé pour désigner la température de couleur de la source lumineuse, comme celle de la lumière naturelle.

Exposition : quantité de lumière qui atteint le matériel photosensible ; en ce qui concerne les appareils-photos, l'exposition est contrôlée par l'ouverture d'objectif et la vitesse d'ouverture. L'exposition correspond au produit de la multiplication de l'éclairement du matériel par la durée de l'exposition à la lumière.

Ferrotypie : variation du procédé humide selon lequel l'émulsion de collodion est appliquée sur une feuille en métal laqué noir, qui est exposée directement dans l'appareil-photo. Il s'agissait d'un type de photographie abordable et populaire au 19^e siècle.

Flash : éclair fourni par les lampes du flash électronique qui sont des sources lumineuses discontinues, dont l'éclairage est produit par une impulsion électrique à haute tension de courte durée, acheminée par un tube transparent ou translucide rempli de gaz.

Flou : estompement des détails dans une image ou certaines parties d'une image.

Format à l'italienne : dans un rectangle, le côté long est horizontal.

Histogramme : représentation graphique de l'occurrence des tons ou des couleurs dans une image numérique.

Imagerie à grande gamme dynamique (HDRI) : ensemble de techniques permettant d'obtenir une plus large gamme dynamique de luminosité entre les zones les plus claires et les plus sombres d'une image que les techniques d'imagerie numérique ou les méthodes photographiques courantes.

ISO : système de nombres déterminé par l'Organisation internationale de normalisation qui indique la vitesse relative des films ; ce terme est aussi adopté à l'égard des appareils numériques pour indiquer une modification de la sensibilité effective du capteur d'image.

Lumière d'appoint : lumière d'une source quelconque utilisée pour augmenter la source de lumière principale, afin d'éclaircir les zones sombres d'une photo, comme les ombres.

Lumière naturelle : lumière existante, habituellement celle du soleil (mais aussi celles de la lune et du feu), non accompagnée de lumière artificielle ; on l'appelle parfois la lumière ambiante, la lumière disponible ou la lumière existante.

Mappage de tons : technique utilisée dans le traitement d'image et les graphiques informatiques pour reporter la cartographie d'une palette de couleurs à une autre.

Maquillage : technique utilisée pour éclaircir certaines zones de l'image.

Masquage : utilisation d'un matériau opaque de bonnes dimensions pour empêcher la lumière d'atteindre certaines parties de l'image durant l'impression.

Matage : méthode permettant de simuler la transparence dans les images affichées sur des pages Web. Lorsque la transparence n'est pas assurée, on peut utiliser une couleur mate correspondant à celle du fond pour simuler la transparence.

Médium : nom donné aux substances sur lesquelles sont enregistrées des données, comme les disques et bandes magnétiques.

Modes de mise au point : contrôle d'un appareil-photo permettant le réglage automatique ou manuel.

Nette : qualificatif subjectif d'une image photographique qui semble rendre nettement et précisément les petits détails et la texture, par opposition à une image adoucie ou floue.

Objectif : morceaux de verre optique conçus pour faire converger les rayons lumineux de façon à produire une image; les objectifs ajustables visent la mise au point et le contrôle du nombre d'ouverture.

Objectif grand-angle : objectif dont la focale est plus courte et l'angle de champ plus étendu en comparaison d'un objectif normal ou d'un téléobjectif ; cet objectif produit une image réduite par rapport à celle obtenue au moyen d'un objectif normal ou d'un téléobjectif lorsque tous ces objectifs se trouvent placés à la même distance du sujet.

Opacité : mesure dans laquelle une chose bloque la lumière. On peut modifier l'opacité des couches, des filtres et des effets afin de laisser plus (ou moins) apparaître l'image sous-jacente au travers.

Ouverture utile : ouverture, généralement de taille variable, située dans ou à proximité de l'objectif, qui sert à contrôler la quantité de lumière qui atteint le matériel photosensible.

Objectif zoom : objectif polyvalent qu'on peut ajuster rapidement à différentes distances focales afin de modifier la taille de l'image du sujet.

Panorama : vue d'ensemble d'un sujet, habituellement un paysage, obtenue en superposant des prises de vue individuelles à mesure qu'elles sont saisies, puis en les fusionnant pour former une image.

Perspective : apparence des objets par rapport à leur distance et à leur position ; il faut nécessairement en tenir compte pour suggérer la profondeur dans les photographies ; dimension que l'œil humain voit, mais que l'objectif de l'appareil-photo ne voit pas.

Priorité à l'ouverture : exposition automatique qui permet au photographe de fixer l'ouverture souhaitée de l'objectif, après quoi l'appareil-photo ajuste automatiquement la vitesse d'ouverture afin que l'exposition soit adéquate.

Priorité à la vitesse d'obturation : mode d'exposition automatique qui permet de régler la vitesse d'ouverture de façon à capter un sujet à une vitesse élevée ou de montrer le mouvement d'un sujet au ralenti. L'appareil-photo règle automatiquement l'ouverture utile pour obtenir l'exposition adéquate.

Profondeur de champ : zone d'une photographie dont la mise au point est parfaitement nette ; calculé comme la marge de netteté des objets ciblés les plus éloignés et les plus proches ; cette zone varie en fonction de la distance focale de l'objectif, du point focal et du nombre d'ouverture.

Recadrage : élimination des parties non souhaitées d'une photo. Un photographe recadre au moyen du viseur en cadrant uniquement le sujet souhaité. Le recadrage peut aussi se faire durant le processus de manipulation, afin d'imprimer uniquement la partie souhaitée du négatif ou de l'image.

Réflecteur : tout appareil utilisé en photographie pour réfléchir la lumière afin de la rediriger ou de la diffuser.

Règle des tiers : règle de composition empirique qui suppose de diviser le tableau en tiers horizontalement et verticalement pour constituer quatre points d'intersection où le sujet peut être effectivement placé.

Ressources pour location/vente : photographies génériques non commandées, réalisées aux frais du photographe. Habituellement, les photographies pour location/vente sont détenues par une deuxième partie, qui vend les droits connexes à divers clients.

Retouche : correction des défauts techniques ou altération d'une photographie pour des raisons d'ordre esthétique.

Superposition : mécanisme permettant de superposer et de combiner de multiples images. Les couches ressemblent à des feuilles d'acétate transparent (plastique clair) qu'on peut empiler et réorganiser. En plus des couches d'images ordinaires, il existe des couches particulières.

Surexposition sélective : technique utilisée pour foncer certaines zones de l'image.

Synchronisation du rideau avant : le flash se déclenche un instant après que le rideau avant d'un obturateur à rideau a parcouru la pellicule d'un bout à l'autre. C'est ainsi que fonctionne l'appareil-photo en mode de synchronisation normale de flash (voir « synchronisation rideau »).

Synchronisation rideau : élément de certains flashes automatiques qui retarde le déclenchement du flash afin de montrer des sujets en mouvement accompagnés d'une image floue qui semble les suivre ; aussi appelé flash second rideau et synchronisation à basse vitesse.

Téléobjectif : objectif dont la focale est plus longue et l'angle de champ réduit en comparaison d'un objectif normal ou d'un grand-angle; le téléobjectif produit une image agrandie du sujet par rapport à celle obtenue au moyen d'un objectif normal ou d'un grand-angle lorsque tous ces objectifs se trouvent placés à la même distance du sujet.

Température de couleur : échelle de nombres utilisée pour mesurer la couleur de la lumière, qui varie en fonction de sa température ; exprimée en unités de mesure qu'on appelle les degrés Kelvin, dont la forme abrégée est K. Les températures de couleur sont déterminées par rapport à l'apparence de la lumière radiée par un corps noir idéal porté à différentes températures.

Test d'exposition : procéder à plusieurs expositions du même sujet, surexposer et sous-exposer intentionnellement à partir d'une exposition initialement déterminée ou estimée qu'on juge adéquate ; on peut y procéder en modifiant le nombre d'ouverture ou la durée d'exposition (vitesse d'ouverture).

Texturation : processus consistant à ajouter une texture à une image par des moyens électroniques.

TIFF : acronyme de Tagged Image File Format, un format d'image numérique accessible dans beaucoup d'appareils-photos numériques ; ce format produit une image numérique plus grande, de plus haute résolution et de meilleure qualité que le format d'image numérique JPEG, qui est plus répandu.

Triangle photographique : relation entre la vitesse d'ouverture, l'ouverture utile et l'ISO permettant de déterminer l'exposition d'une image.

Trépied : dispositif à trois pattes conçu pour soutenir et stabiliser l'appareil-photo.

TTL : abréviation de Through-the-lens, qui signifie à travers l'objectif.

Vignettage : effet indésirable lorsqu'on prend une photo, qui fonce les contours de l'image ; le vignettage est souvent causé par l'ombre d'un objectif ou l'anneau d'un filtre qui dépasse l'objectif de l'appareil-photo; le terme désigne aussi l'effet créé pour mettre le sujet en valeur en néantisant le fond qui l'entoure.

Vitesse d'ouverture : indique la durée précise de l'exposition du film ou du capteur CCD à la lumière ; habituellement, la vitesse d'ouverture est indiquée en fractions de seconde.

Références

- Brophy, J. & Alleman, J. (1991). A caveat: Curriculum integration isn't always a good idea. *Educational Leadership*, 49, 66.
- Ermine, W. (2006). *The space between two knowledge systems*. In an article by Dawn Ford retrieved January 20, 2010 from <http://www.expressnews.ualberta.ca/article.cfm?id=7393>.
- Folts, J. A., Lovell, R. P., & Zwahlen, F. C. (2006). *Handbook of photography (6th ed.)*. Clifton Park, NY: Thomson
- Grimm, T. & Grimm, M. (2003). *The basic book of Photography. The classic guide (5th ed.)*. New York, NY: Penguin Group.
- Kuhlthau, C.C. & Todd, R. J. (2008). *Guided inquiry: A framework for learning through school libraries in 21st century schools*. Newark, NJ: Rutgers University.
- Miller, K. (2007). *Photography for the 21st century*. Clifton Park, NY: Delmar Cengage Learning.
- Mills, H. & Donnelly, A. (2001). *From the ground up: Creating a culture of inquiry*. Portsmouth, NH: Heinemann Educational Books, Ltd.
- Ministère de l'Éducation de la Saskatchewan. (2008). *Renewed objectives for the common essential learnings of critical and creative thinking (CCT) and personal and social development (PSD)*. Regina SK: Saskatchewan Ministry of Education.
- Ministère de l'Éducation de la Saskatchewan. (2010). *Renewed curricula: Understanding Résultat d'apprentissage*. Regina, SK: Ministry of Education.
- Ministère de l'Éducation de la Saskatchewan. (2011). *Core curriculum: Principles, time allocations, and credit policy*. Regina, SK: Government of Saskatchewan.
- Ministère de l'Éducation de la Saskatchewan. (2018). *Inspirer la réussite : Cadre stratégique des Premières Nations et des Métis de la prématernelle à la 12^e année*.
- Schuster, L. & Canavan Anderson, N. (2005). *Good questions for math teaching: Why ask them and what to ask, Grades 5 – 8*. Sausalito, CA: Math Solutions Publications.
- Smith, M. (2001). Relevant curricula and school knowledge: New horizons. In K.P. Binda & S. Calliou (Eds.), *Aboriginal education in Canada: A study in decolonization* (pp. 77-88). Mississauga, ON: Canadian Educators' Press.
- Warren, B. (2002). *Photography (2nd ed.)*. Albany, NY: Delmar Thomson Learning.
- Wiggins, G. & McTighe, J. (2005). *Understanding by design (2nd ed.)*. Alexandria, VA: Association for Supervision and Curriculum Development.